La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS D'AMERIQUE

3

• MONTRÉAL, JEUDI 9 JUIN 1994 110e ANNÉE N°226 68 PAGES, 6 CAHIERS

Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Partiellement ensoleillé, venteux
max 22 / min 9
page S 16

Sports

HOUSTON ASTROS 9 — MONTREAL EXPOS 2

page S 3

TQS assurera la diffusion du Grand Prix du Canada
page S4

Actualités

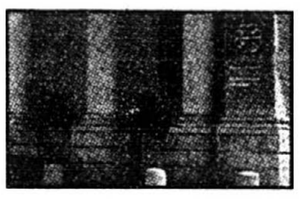

La Bibliothèque rouvrirait en 1996
page A3

Girerd

Index

Annonces classées	
- immobilier	B4 à B7,E2
- marchandises	E2 à E3
- emplois	E3
- automobiles	E3 à E5
- propositions d'affaires	E4
Arts et spectacles	
- informations	B8, D8 à D12
- ciné-horaires	D8
- télé-horaires	D12
- télévision	
Bandes dessinées	B7
Bridge	B6
Décès	D13
Économie	C1
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B4
Feuilleton	B5
Horoscope	B6
Le monde	E1
Loteries — résultats:	B8
Mots croisés	E2
Mot mystère	B7

Le Québec ne fait plus peur

Une firme de courtage américaine recommande l'achat d'obligations du Québec

MAURICE JANNARD

Pour la première fois en trois ans, une importante institution financière américaine se montre optimiste devant l'évolution des finances publiques des gouvernements provinciaux canadiens.

La firme de courtage Salomon Brothers recommande en effet aux détenteurs de capitaux d'accumuler des obligations provinciales, y compris celles du Québec.

L'auteur du rapport, Peter Plaut, trouve même que l'incertitude politique permet d'obtenir des rendements financiers intéressants sur les titres provinciaux négociables (à ne pas confondre avec les obligations d'épargne).

« Depuis la fin de 1989, les cycles dus à l'incertitude politique au Québec ont fourni des occasions excellentes de placement, écrit Plaut dans son rapport. Cette année, l'élection ou le référendum au Québec pourrait signifier la fin du séparatisme comme préoccupation québécoise. »

Joint à son bureau de New York, M. Plaut a déclaré à *La Presse* que les élections du Québec mettraient de la pression sur le rendement des obligations des provinces libellées en devises américaines (pas seulement celles du Québec), ce que les analystes appellent dans leur jargon les titres « yankee ».

« Au cours des trois ou quatre prochains mois, l'écart entre les titres québécois et ceux des autres provinces s'élargira vers la limite maximale, a affirmé l'analyste. Pour les investisseurs, il s'agit d'une bonne occasion pour obtenir des rendements intéressants. »

Un écart de rendement plus élevé signifie qu'il en coûte plus cher au Québec pour emprunter sur les marchés financiers.

L'écart moyen entre les titres des provinces et ceux des États-Unis est d'envion 60 centièmes. Dans le cas du Québec, en période de turbulence politique, l'écart s'élargit de 10 à 30 centièmes de plus.

L'analyste consacre plusieurs pages de son étude (qui en contient 17) aux différents scénarios que peut amener le prochain combat électoral.

VOIR QUÉBEC EN A 2'

Trois évêques et dix prêtres massacrés au Rwanda

Agence France-Presse
LONDRES

L'archevêque de Kigali, deux évêques et dix autres prêtres ont été tués par quatre soldats rebelles qui étaient chargés de les surveiller, a annoncé hier soir la radio rwandaise des rebelles, captée à Londres par le service des écoutes de la BBC.

L'archevêque de Kigali, Mgr Vincent Nsengiyumva, le président de la conférence des évêques catholiques, Mgr Thaddee Nsengiyumva et l'évêque de Byumba, Mgr Joseph Ruzindana, ont été tués par leurs gardes qui croyaient que les religieux avaient pris part à des massacres contre leurs parents, a précisé la radio.

Les gardes, qui ont ensuite pris la fuite, sont recherchés pour être jugés par un tribunal militaire, a ajouté radio Muhabura.

Le directeur politique l'armée patriotique rwandaise (RPA, rebelle), le colonel Frank Mugambage a annoncé mardi la « triste nouvelle » de la mort des ecclésisatiques, précise la radio.

Les 13 prêtres avaient été « placés sous la protection » de huit soldats de l'armée rebelle après la chute de Kabgayi, dans la banlieue de Gitarama, prise par le RPA. Quatre d'entre eux ont exécuté les ecclésiastiques.

VOIR RWANDA EN A 2

PHOTO REUTER

Pour sa dernière activité officielle en France, le premier ministre Jean Chrétien a eu un entretien d'environ une heure à l'Hôtel de ville de Paris avec le maire Jacques Chirac, qui est un prétendant sérieux à la présidence de la République française.

Chrétien prédit que le Canada va survivre

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne
PARIS

Le premier ministre Chrétien s'expose à un « risque modéré » aujourd'hui en allant passer quelques heures en Bosnie, estiment les militaires canadiens.

« Les balles traçantes présentent toujours une menace, a estimé hier à Paris le chef de l'état-major, le général John de Chastelain, mais je dirais que le risque couru par le premier ministre est modéré. »

Selon le général, il y a peu de risques qu'une attaque planifiée soit tentée contre le chef du gouvernement canadien, mais la possibilité d'une agression de la part d'un invididu « dérangé » demeure.

M. Chrétien devait quitter Paris ce matin à bord d'un appareil gouvernemental pour se rendre à Split, en Croatie. Un hélicoptère des Nations unies devait ensuite le conduire à Visoko, au nord-ouest de Sarajevo, où sont stationnés les Casques bleus du Lord Strathcona Light Horse Regiment, de Calgary. M. Chrétien, qui sera accompagné

VOIR CHRÉTIEN EN A 2

Un scrutin avec un double bulletin de vote serait illégal, selon Parizeau

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, Jacques Parizeau, ne craint pas que le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, décide de déclencher des élections avec un double bulletin de vote, pour la bonne raison, a-t-il dit, que la loi actuelle ne le permet pas.

En visite à son tour au congrès de la Fédération de l'âge d'or du Québec, hier soir, à Trois-Rivières, 24 heures après le passage du premier ministre, M. Parizeau a affirmé que des élections visant à élire un nouveau gouvernement, assorties d'un vote sur l'avenir du Québec, n'étaient pas possibles en vertu de la Loi sur les consultations populaires.

Si M. Johnson voulait tenir un tel vote à deux volets, électif et référendaire, selon le chef péquiste, il lui faudrait présenter une question en Chambre et suivre alors toute la procédure prévue par cette loi.

« Nous vivons dans un état de droit, a-t-il dit. Il y a des lois qui doivent s'appliquer. Ce n'est pas juste une question d'imagination créatrice et d'initiative locale. »

Il est trop tard, selon lui. Il n'y a aucun moyen à l'heure actuelle. Par exemple, a-t-il dit, pour utiliser sa question référendaire, le gouvernement devrait faire adopter une loi. Or une fois passée la date du 15 mai, le gouvernement ne peut pas présenter de projet de loi sans l'accord de l'opposition. « Pensez-vous qu'on le donnerait? », a-t-il demandé.

Pour le chef de l'opposition officielle qui commentait ainsi une idée qu'on prête depuis quelques jours au ministre Yvon Picotte, cette hypothèse n'est rien d'autre que de la politique-fiction. M. Parizeau a confiance que la population du Québec va élire son parti et il se propose toujours de tenir un référendum, huit ou dix mois plus tard, avec une question claire du genre : « Voulez-vous que le Québec devienne un pays souverain en date de...? » Et la date serait précisée.

Le chef péquiste, qui s'était insurgé, en fin de semaine, contre l'économiste en chef de la Banque de Montréal qui avait dit que l'élection éventuelle du PQ rendait les marchés financiers nerveux, était tout heureux, hier soir, de citer la brochure de la

VOIR SCRUTIN EN A 2

Michel Pallascio retourne au RSC

MICHÈLE OUIMET

Michel Pallascio, président de la CÉCM de 1984 à 1990, revient à la tête du Regroupement scolaire confessionnel après quatre ans d'absence. Il remplace François Ouimet, qui a démissionné à la suite de son virage à 180 degrés sur la question des commissions scolaires linguistiques.

Mais Michel Pallascio ne sera pas nécessairement candidat aux prochaines élections scolaires, qui auront lieu le 20 novembre. Il veut prendre l'été pour réfléchir à son avenir politique. Pour l'instant, il est le chef intérimaire du Regroupement scolaire confessionnel (RSC), le parti majoritaire à la CÉCM, qui a été rudement secoué par la volte-face de François Ouimet.

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 1er juin, François Ouimet a en effet voté

VOIR PALLASCIO EN A 2

Concordia se donne un plan d'action pour résoudre ses problèmes internes

JULES BÉLIVEAU

La direction de l'Université Concordia a reconnu d'emblée hier que des problèmes sérieux ont affecté au cours des dernières années le fonctionnement de cette institution montréalaise, et a annoncé un plan d'action visant à la faire entrer « dans une nouvelle ère caractérisée par la franchise, l'équité, le dialogue et l'intégrité ». S'adressant aux journalistes au cours d'une conférence de presse, le président du conseil des gouverneurs de Concordia, Reginald Groome, a toutefois été passablement réservé dans ses commentaires concernant précisément les graves constatations contenues dans le rapport Arthurs rendu public lundi.

On sait que le comité d'enquête présidé par Harry W. Arthurs, ancien président de l'Université York, a produit un rapport critiquant sévèrement aussi bien Concordia que trois de ses professeurs. Ce comité d'enquête indépendant, qui avait reçu son mandat de la direction de Concordia, avait pour mission de faire la lumière sur les politiques et les pratiques en cours dans l'université montréalaise et d'examiner le bien-fondé de certaines allégations au sujet de conflits d'intérêts et de diverses autres irrégularités soulevées par le professeur Valéry Fabrikant, reconnu coupable d'avoir tué de sang froid quatre collègues et d'avoir blessé une secrétaire le 24 août 1992.

Le président du conseil des gouverneurs de Concordia a affirmé que les problèmes qu'a connus l'université au cours des dernières années, bien qu'ils aient jeté une ombre sur sa réputation, n'ont pas nui à la qualité de son enseignement et n'ont eu aucun effet négatif sur ses 26 000 étudiants. « La presse et présumément le grand public, a-t-il dit, semblent croire que l'université dans son entier éprouve certaines difficultés. Cela est faux. Les affaires d'une université se passent à l'intérieur de la relation entre les étudiants et leur faculté. Un conflit au niveau de l'administration supérieure, même si cela n'aide pas la situation, n'a aucun impact direct et fondamental entre la faculté et ses étudiants. »

Le plan d'action présenté par M. Groome, qui était accompagné à la conférence de presse d'hier notamment par le chancelier de Concordia, Eric Molson et par le nouveau recteur et vice-chancelier par intérim, Charles Bertrand, consiste surtout en un resserrement administratif et en l'instauration de contrôles

VOIR CONCORDIA EN A 2

Demain dans *La Presse*

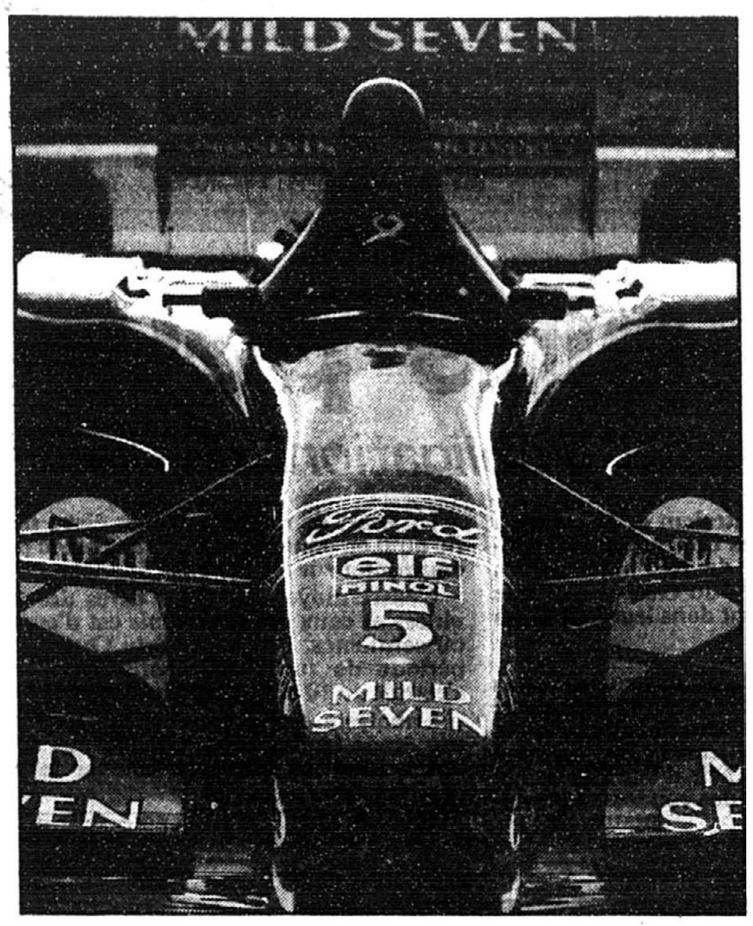

À l'heure du Grand Prix

■ Montréal vivra à compter de demain à l'heure du Grand Prix Molson du Canada. L'Allemand Michael Schumacher, dont on voit ci-dessus la Benetton Ford, sera le favori d'une course assombrie par l'absence du grand champion brésilien Ayrton Senna, décédé il y a quelques semaines en Italie. *La Presse* publiera demain une section spéciale sur le Grand Prix. Une douzaine de pages pour tout savoir sur le Grand Prix, la Formule 1, le circuit Gilles-Villeneuve. Des textes, des tableaux, des photographies, des statistiques. À ne pas manquer.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à L'Île-Perrot : La Capitale de L'Île-Perrot et Mazda 2-20, Mazda 2-20, 1, rue Don Quichotte, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs ;
- à Montréal : Loto-Québec, 500, rue Sherbrooke Ouest, étage C-1, de 9 h 30 à 16 h. Objectif : 175 donneurs ;
- à Pierrefonds : parrainée par le Club Optimiste des Sources, avec la collaboration des pompiers de Pierrefonds, caserne des pompiers, 13 795, boul. Pierrefonds, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 450 donneurs ;
- à Cowansville : organisée par le Club Optimiste et le Domaine du parc, centre commercial Le Domaine du Parc, 175, rue Principale, de 13 h 30 à 20 h 30 Objectif : 200 donneurs.

Traitement hormonal pour les femmes ménopausées

Presse Canadienne

TORONTO

■ Toute femme ménopausée devrait obtenir un traitement supplétif d'hormones, afin de prévenir chez elle les crises cardiaques et une diminution de la masse osseuse.

Malgré les liens controversés que certains ont fait entre ces traitements hormonaux et le cancer, la Société des obstétriciens et des gynécologues du Canada devrait fortement suggérer d'adopter une telle politique, demain, lors d'une conférence de presse qui se tiendra à Toronto.

«Le comité est convaincu que les avantages que confèrent les traitements impliquant un supplément hormonal sont largement supérieurs aux risques», selon un document de travail sur lequel la société se base pour prendre sa décision, document préparé par la «Canadian Menopause Consensus Conference».

Environ quatre millions de Canadiennes sont ménopausées ou sont sur le point de l'être. L'âge moyen de la ménopause est de 51 ans.

Les thérapies hormonales impliquent l'utilisation d'oestrogène et de progestérone afin de contrôler les symptômes de cet état. Il a été démontré que ces hormones réduisent par ailleurs les risques de crise cardiaque, principale cause de mortalité chez la femme après la ménopause.

Le document de 40 pages réclame par ailleurs une meilleure information auprès des intéressées, rappelant que seulement 11 pour cent des femmes de 50 ans et plus ont bénéficié de prescriptions d'oestrogène, au Canada, en 1988.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 18 21 24 31 35 39 (14)

E-X-T-R-A 4 7 4 3 6 3

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **563**

à quatre chiffres **6731**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

23-4
CODE DU JOUR
JEUDI 9 JUIN 1994

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

SUITE DE LA UNE

QUÉBEC

Le Québec ne fait plus peur

Il note au départ que les investisseurs américains regardent le débat politique au Canada dans une perspective à long terme, tandis que les investisseurs canadiens et européens réagissent plus nerveusement devant les situations à court terme.

Le premier cas (le plus probable) est celui d'une victoire péquiste suivie d'un référendum où l'indépendance sera rejetée. Une telle éventualité infligera un coup sévère au séparatisme en mettant fin à cette menace, estime l'Américain.

«Toutefois, une victoire du PQ pourrait amener des pressions négatives sur la cote de solvabilité de la province», croit-il. La cote de crédit du Québec sera mise sous examen avec implication négative, ajoute-t-il, sans pour autant qu'elle soit abaissée.

Le scénario le moins probable est celui d'une victoire de Jacques Parizeau suivie d'un vote en faveur du OUI au référendum de 1995, ce qui entraînera des discussions de fond sur les frontières territoriales et les relations commerciales.

«Mais, en se basant sur nos analyses de solvabilité, après un malaise dans l'activité économique et politique de même qu'une baisse dans la notation de crédit qui suivront la séparation, le Québec méritera une cote dans les B plus ou les A moins», écrit le spécialiste de Salomon Brothers.

Un Québec séparé se retrouverait alors avec une cote de solvabilité analogue à celle que possèdent présentement des provinces telles la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan ou Terre-Neuve.

Amélioration

Le troisième scénario est celui d'une victoire du Parti libéral de Daniel Johnson, auquel cas l'écart de rendement des obligations québécoises et de celles d'Hydro-Québec reviendrait vers sa limite traditionnelle de 30 centièmes.

Quel que soit l'avenir, la maison de courtage américaine est d'avis que les 12 prochains mois marqueront la fin du débat entourant l'indépendance.

«À la différence des débats politiques passés, l'élection de 1994 ou le référendum subséquent conduira vraisemblablement à une résolution de la question du séparatisme québécois. En outre, contrairement à la rhétorique présente, la fin du débat sera bénéfique pour le Canada et le Québec, qu'ils restent ensemble ou qu'ils se séparent.»

La firme new-yorkaise a voulu surtout démontrer dans son étude que la situation budgétaire des provinces devrait s'améliorer au cours des prochaines années, même si l'objectif de réduire le déficit à zéro ne sera pas réalisé.

Par exemple, le déficit cumulé de toutes les provinces pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1994 atteindra 21,2 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 9,3 pour cent par rapport au niveau projeté initialement.

En revanche, il s'agit d'une baisse de 4,1 milliards (16,2 pour cent) comparativement au déficit total de l'année précédente.

Les gouvernements provinciaux ont prévu un déficit cumulé de 18,8 milliards pour le présent exercice fiscal, soit une baisse de 11 pour cent sur celui de l'an dernier.

De plus, les prévisions économiques des provinces sont relativement modestes. Pour toutes ces raisons, Salomon Brothers croit que les agences de notation n'abaisseront pas les cotes de crédit des provinces dans un avenir rapproché. □

CHRÉTIEN

Chrétien prédit que le Canada va survivre

par le général de Chastelain et le major général John MacInnis, commandant des Forces canadiennes dans l'ex-Yougoslavie, doit aussi avoir un entretien avec le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic.

Les Canadiens se sont engagés dans l'opération de maintien de la paix de la FORPRONU en 1992. M. Chrétien est donc le premier chef de gouvernement canadien à leur rendre visite, car Brian Mulroney n'avait pas eu le temps de le faire.

L'opération n'est pas pour autant du tourisme ou le prétexte à une séance photo, soutiennent ses conseillers aux affaires étrangères. «Le premier ministre veut aller là-bas pour rencontrer le plus de soldats possible, pour leur parler, pour leur dire de continuer leur bon travail», a expliqué l'un d'eux.

Avec Chirac

M. Chrétien rentrera à Paris dès ce soir et repartira pour Ottawa demain.

Sa dernière activité officielle en France hier matin aura été un entretien d'environ une heure à l'Hôtel de ville avec le maire Jacques Chirac, par ailleurs prétendant sérieux à la présidence française.

Les deux hommes ont parlé des grands dossiers internationaux (de la Bosnie notamment) et de la situation économique. Ils ont aussi longuement discuté du contentieux sur les pêches, a-t-on appris.

L'avenir du Canada a été évoqué. Le premier ministre Chrétien a prédit au maire de Paris «que le Canada survivra, que le Québec restera dans le Canada si la question (au référendum) est une question très honnête».

M. Chirac s'est bien gardé, en privé ou devant les journalistes, de commenter la situation au Canada. «Le premier ministre m'a donné son sentiment que je comprends parfaitement sur les prochaines échéances politiques, notamment au Québec», a-t-il dit, en se déclarant fidèle lui-aussi à la politique traditionnelle de la France de «non ingérence-non indifférence».

«Tout comme je ne suis pas indifférent à la situaton politique de la France, a enchaîné le premier ministre Chrétien. Je suis le dossier avec beaucoup d'intérêt.»

Si le maire de Paris devient président, le chef du gouvernement canadien pourrait avoir facilement ses entrées à l'Élysée. Les deux hommes n'ont peut-être pas d'affinités particulières mais ils ont un ami commun : le chef de cabinet du premier ministre, l'ex-maire de Québec Jean Pelletier, est un ami intime de Jacques Chirac. Accolades et embrassades ont d'ailleurs marqué leurs retrouvailles hier à l'Hôtel de ville. □

SCRUTIN

Un scrutin avec un double bulletin de vote serait illégal, selon Parizeau

maison de courtage Salomon Brothers selon laquelle l'incertitude politique au QuDebec représente en fait une bonne occasion pour les investisseurs. Selon lui, leur déclaration voulant que la solution de la question constitutionnelle au Canada soit bénéfique et pour le Canada et pour le Québec, qu'ils soient ensemble ou séparés, est très intéressante. «Et ç'est à ça, a-t-il, qu'on va convier les Québécois dans l'année 1995.»

Devant quelques froncements de sourcis de la part de ses interlocuteurs, le chef péquiste a déclaré qu'il aimait mieux que les grandes institutions financières ne fassent pas de politique. «Mais si tant est que ça choque certains que je dise ça, permettez-moi de citer les institutions financières qui font mon affaire», a-t-il plaidé.

M. Parizeau, qui en était à sa première présence à un congrès de la FADOQ (il en est membre), a dit considérer qu'on se servait très mal dans notre société des personnes âgées, de leur bénévolat et de la générosité qu'elles apportent pour toutes sortes de causes. Depuis qu'il est président du PQ, M. Parizeau affirme qu'il pousse aussi fort qu'il peut pour une sorte de réhabilitation de l'action communautaire dans la société. À son avis, les peurs qu'on a faites jadis aux aînés en rapport avec la souveraineté ne prennent plus aujourd'hui, à preuve le sondage de la FADOQ révélé à la Commission Bélanger-Campeau, en 1990, suivant lequel 59 pour cent des répondants se disaient favorables à une forme ou l'autre de souveraineté. L'atmosphère a complètement changé, selon lui.

Enfin, le chef péquiste a donné l'assurance qu'avec le Parti québécois au pouvoir, les personnes âgées ne seront jamais les premières cibles des compressions budgétaires sous prétexte qu'elles n'ont pas les instruments de défense d'autres groupes de la société. □

CONCORDIA

Concordia se donne un plan d'action pour résoudre ses problèmes internes

financiers plus rigoureux plutôt qu'en des changements structurels. Il vise également l'amélioration des «comportements des intervenants» grâce à l'implantation d'un code d'éthique.

«La prise de conscience de son comportement par chacun, l'acceptation de la responsabilité qui en découle, le désir de changement et la connaissance des moyens pour effectuer ce changement sont cruciaux pour remédier à la situation», a souligné M. Groome, qui a parlé à plusieurs reprises de la nécessité d'un «processus de guérison».

Interrogé sur les intentions de la direction de Concordia au sujet des professeurs Seshadri Sankar, Thiagas S. Sankar et M.N.S. Swamy, accusés de diverses irrégularités dans le rapport Arthurs, le président du conseil des gouverneurs de Concordia s'est limité à indiquer qu'«il n'y a pas de changement de leur statut pour le moment» et qu'il est trop tôt pour dire si des sanctions leurs seront imposées, une enquête additionnelle n'étant pas encore terminée.

Le conseiller juridique de Concordia, Me A. Edward Aust, a fait remarquer de son côté qu'aucune action ne peut être prise à l'encontre des trois professeurs avant que ne soient connues les conclusions de cette nouvelle enquête. Et il a ajouté : «Si l'université en vient à décider de mesures disciplinaires, qu'il s'agisse de congédiements ou de suspensions, les trois personnes visées auront le droit de les contester en vertu de leur convention collective de travail».

M. Groome a confirmé par ailleurs hier que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à Concordia, Mme Rose Sheinin, dont certains gestes font l'objet d'un blâme dans le rapport Arthurs, est remplacée à titre intérimaire par Robert Parker, qui vient de terminer son mandat de doyen de la Faculté des beaux-arts. La nomination de M. Parker s'ajoute à celle, presque aussi récente, de Charles Bertrand au poste de recteur de Concordia en remplacement de Patrick Kenniff. □

PALLASCIO

Michel Pallascio retourne au RSC

en faveur des commissisons scolaires linguistiques, niant ainsi l'option fondamentale de son parti, qui a toujours farouchement défendu les commissions scolaires confessionnelles.

«Vous êtes chef et au moment où il y a un vote public sur une question aussi fondamentale, vous votez contre votre propre parti, a dit Michel Pallascio. François Ouimet aurait pu changer d'idée avant et non pendant le vote public. Sa volte-face a eu un impact sur le Regroupement. Ça met de l'acrimonie.»

Avec le départ de François Ouimet — par contre, il reste toujours président de la CÉCM — et le retour de Michel Pallascio, le RSC revient à sa position traditionnelle. Il défendra sans équivoque le statut confessionnel de la CÉCM, la plus importante commission scolaire de la province.

«La vieille garde refait surface, a dit Diane Decourcy, la présidente du MÉMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), un des partis de l'opposition à la CÉCM. C'est le sursaut des dinosaures. Le Regroupement scolaire doit être vraiment désemparé pour fouiller ainsi dans ses vieux tiroirs.»

«M. Pallascio représente le passé, a déclaré de son côté le commissaire indépendant Richard Théorêt. C'est le retour d'une époque qu'on essaie de mettre derrière nous. Le RSC manque de flair politique.»

«Ça prenait quelqu'un là, a commenté pour sa part Jean-Guy Deschamps, un commissaire du RSC. En nommant M. Pallascio, on voulait éviter des tiraillements possibles.»

Jean-Guy Deschamps n'a d'ailleurs pas l'intention de se représenter. Il songe sérieusement à se lancer sur la scène municipale, comme candidat indépendant ou aux côtés de Jérôme Choquette.

Michel Pallascio a été battu lors des élections scolaires de novembre 1990 par Clara Pirès, une candidate du MÉMO. Pour la première fois, une véritable opposition prenait place à la CÉCM. Le RSC a gagné les élections de justesse et la défaite cinglante de Michel Pallascio a été reçue comme une véritable gifle.

Peu de temps avant le scrutin, le RSC avait dit qu'il encourageait la venue d'immigrants francophones ayant des valeurs judéo-chrétiennes. Cette déclaration controversée avait provoqué une tempête qui avait considérablement nui à Michel Pallascio.

Quatre ans plus tard, Michel Pallascio reprend du service et, à six mois des élections, il a du pain sur la planche. Le départ de François Ouimet a été suivi par celui d'un autre commissaire du RSC, John De Luca, et le Regroupemeent scolaire se retrouve avec une majorité d'à peine une voix au Conseil des commissaires. Le RSC a en effet huit commissaires, le MÉMO, sept, le COURS (le nouveau parti de Denise Soucy-Brousseau), deux et il y a quatre indépendants. □

Le manque d'éthique dans la recherche universitaire à Concordia n'est pas un cas unique, selon Chagnon

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Concordia est loin d'ête la seule université à connaître des problèmes d'éthique en matière de recherche, et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec devrait proposer aux institutions un code de déontologie pour empêcher les bavures.

Selon le ministre de l'Éducation, responsable de l'enseignement supérieur, Jacques Chagnon, «des problèmes d'éthiques importants prévalent dans certaines universités et dans certains départements». Le rapport Arthurs lève le voile sur Concordia mais ce n'est pas un cas unique, dira M. Chagnon. Le rapport du professeur de York, Harry Arthurs, démontre que, poussés par l'obligation de publier, des professeurs d'université s'attribuent des recherches auxquelles ils n'ont pas vraiment collaboré, que la course aux subventions force les chercheurs à privilégier la quantité à la qualité.

«C'est un cercle vicieux, c'est le syndrome Hygrade appliqué à la recherche», de commenter M. Chagnon, rappelant que les chercheurs, constamment à la chasse aux subventions, veulent améliorer leur statut en publiant, pour avoir plus de contrats, ce qui se traduit par du travail moins approfondi.

M. Chagnon a rencontré le président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), M. Claude Hamel, pour l'informer des observations du rapport Arthurs. Ce rapport a été réalisé par un comité dirigé par M. Harry W. Arthurs, ancien président de l'université York, comité chargé d'enquêter sur les doléances nombreuses exprimées par Valery Fabrikant, professeur qui a assassiné quatre collègues de la faculté de génie de Concordia en août 1992.

«M. Hamel est conscient que ce qu'on trouve aujourd'hui comme problème à Concordia peut aussi se trouver à d'autre places, dans d'autres universités», précise le ministre Chagnon. «J'espère que la CREPUQ va inciter les universités à se doter de code de déontologie en matière de recherche», ajoute-t-il.

Le rapport démontre que «dans la multitude de plaintes» de M. Fabrikant, quelques-unes étaient fondées, mais cela ne vient absolument pas cautionner un geste «fou», selon le ministre.

«Le rapport repose la question de l'encadrement de la recherche universitaire, de ses règles d'éthique. Ce n'est pas particulier au Québec, le problème est répandu partout en Amérique du Nord», a rappelé M. Chagnon.

Jacques Bordeleau, de la CREPUQ, souligne que déjà plusieurs institutions se sont dotées de règles très strictes sur les conflits d'intérêts pour les chercheurs. C'est le cas par exemple de l'Université de Montréal. Les organismes subventionnaires aussi ont de nombreuses balises, et les professeurs d'université doivent passer à travers «plusieurs filtres» avant d'obtenir les subventions de recherche, explique-t-il.

Fondation de la greffe de moelle osseuse

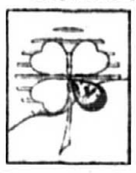

Ensemble, on peut faire de la Magie !

Pour guérir la leucémie et autres cancers

(514) 255-5367

RWANDA

Trois évêques et dix prêtres massacrés au Rwanda

Quand les autres gardes ont découvert les corps, ils ont tué un des soldats renégats, mais les trois autres ont réussi à s'échapper, a indiqué la radio des rebelles.

«Selon les premières investigations, les gardes responsables de la tuerie auraient affirmé avant de s'enfuir que certains des prêtres et des évêques avaient participé à des massacres contre leurs familles», rapporte la radio rebelle sans préciser la date exacte du massacre.

«Les trois fuyards sont activement recherchés. Dès leur arrestation, ils seront transférés pour être jugés par un tribunal du RPA», a ajouté la radio. □

La Presse

Québec et la SQ disent maîtriser la situation à Oka

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Middlemiss, et le directeur de la Sûreté du Québec, M. Robert Lavigne, soutiennent tous les deux que la situation est très bien contrôlée dans la municipalité d'Oka où la tension entre résidants blancs et autochtones ne cesse de monter depuis quelques semaines.

Piqués au vif par les propos du président de l'Association des policiers provinciaux, Jocelyn Turcotte, rapportés hier dans *La Presse*, réclamant le recours à l'armée et à la GRC, le ministre et le directeur de la SQ ont tenu à réfuter énergiquement les prétentions du syndicat policier. M. Turcotte, rappelons-le, dit craindre pour la vie de ses membres affectés à la sécurité dans la municipalité d'Oka. Il soutient que les agents sont au bord de la crise de nerfs.

«Le directeur de la Sûreté du Québec, avec qui je me suis entretenu, jouit de mon entière confiance. Tout est correctement fait pour assurer la sécurité de la population», a déclaré le ministre Middlemiss, à l'Assemblée nationale. «Le gouvernement fait affaire avec le directeur Robert Lavigne, non pas avec le président du syndicat», a sèchement ajouté le ministre.

Le ministre, très réservé dans ses commentaires, se dit convaincu que toutes les décisions prises par M. lavigne dans ce dossier sont éclairées.

La SQ

L'image de son corps policier étant attaquée par le président de l'APPQ, le directeur Lavigne n'a pas tardé à réagir. Fait inusité de sa part, Robert Lavigne y est allé d'une déclaration officielle, dans un communiqué de presse, pour dire qu'il a la situation bien en main à Oka.

Plusieurs problèmes qui se posent à Oka ne peuvent être réglés par un corps policier, insiste le directeur Lavigne. «La SQ ne pourra, en aucune façon, céder, donner, enlever, acheter ou négocier un terrain, un secteur ou des maisons à qui que ce soit et n'a pas non plus le pouvoir de régler des problèmes territoriaux, sociaux et droits ancestraux», convient le directeur, suggérant ainsi que les pouvoirs politiques ont eux aussi des responsabilités dans cet épineux dossier.

Il admet d'emblée cependant que le «contexte de travail actuel dans la région d'Oka est connu de la direction policière qui a toujours pris, notamment depuis 1991, les moyens nécessaires et les décisions appropriées dans chacune des interventions».

Il commente les événements de samedi soir dernier. «À la suite des événements survenus dans la soirée de samedi dernier, soit l'introduction par effraction et le vol à la boutique du Pro du golf d'Oka, les policiers de la SQ, par leur rapidité d'intervention, ont réussi à procéder à l'arrestation d'un des suspects sur les lieux», écrit le directeur.

Il soutient «qu'une enquête minutieuse et approfondie a permis de traduire devant les tribunaux le même individu pour répondre de diverses accusations et, entre autres, de complot pour meurtre».

M. Lavigne rappelle qu'à la suite des récents événements, le nombre d'agents a été sensiblement augmenté, «par souci de sécurité pour la population et pour les agents».

M. Lavigne conclut que pour des raisons de fierté et de professionnalisme, son corps policier ne se retirera pas de cette région et continuera d'assurer la sécurité.

L'Association dirigée par Jocelyn Turcotte affirme de son côté que les agents n'ont pas tous les moyens nécessaires à leur disposition pour effectuer correctement leur travail.

Le ministre Middlemiss, par ailleurs, n'est pas en mesure, ou du moins n'est pas disposé, à rendre compte publiquement des conversations qu'il a eues avec le directeur Lavigne au sujet des armes de toutes sortes qui se trouveraient sur le territoire.

Club de golf: cinq Mohawks de Kanesatake accusés de vol

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Cinq Mohawks, dont trois mineurs, sont accusés de s'être introduits par effraction le 2 juin dans la boutique du club de golf d'Oka et d'y avoir commis un vol et un méfait ne dépassant pas 1 000 $.

Ces accusations ont été déposées hier au greffe pénal du palais de justice de Saint-Jérôme. Ces cinq résidants du quartier Kanesatake comparaitront par voie de sommation devant la Chambre de la jeunesse ou le tribunal pour adultes.

Deux des mineurs sont âgés de 17 ans et l'autre a 16 ans.

Les adultes sont Jean-François Binette, 19 ans, de la rue Olier, et Ryan Nelson, 28 ans, du rang du Milieu.

Depuis le 19 mai, première journée de la présence de Mohawks dans la pinède où ils ont entrepris de couper des arbres pour l'agrandissement du cimetière, le ministère public, à la suite d'enquête de la Sûreté du Québec, a déposé des accusations contre 11 membres de la communauté autochtone locale. Les accusations sont de natures diverses: coupe d'arbres et arrachage d'asphalte; deux pour menaces de mort et une pour complot pour assassiner un policier.

Seulement un Mohawk est recherché en vertu d'un mandat émis contre lui.

Si tout se déroule comme l'entend le groupe d'enquêteurs, composé d'agents du détachement de Saint-Eustache et de l'Unité des crimes contre la personne, des mandats d'arrestation ou des sommations à comparaître devraient être émis contre au moins cinq autres Amérindiens.

Depuis l'incident de dimanche soir devant une maison achetée par le gouvernement fédéral et occupée par un membre de la communauté locale, c'est le silence le plus complet, autant le jour que le soir et la nuit, dans le quartier Kanesatake.

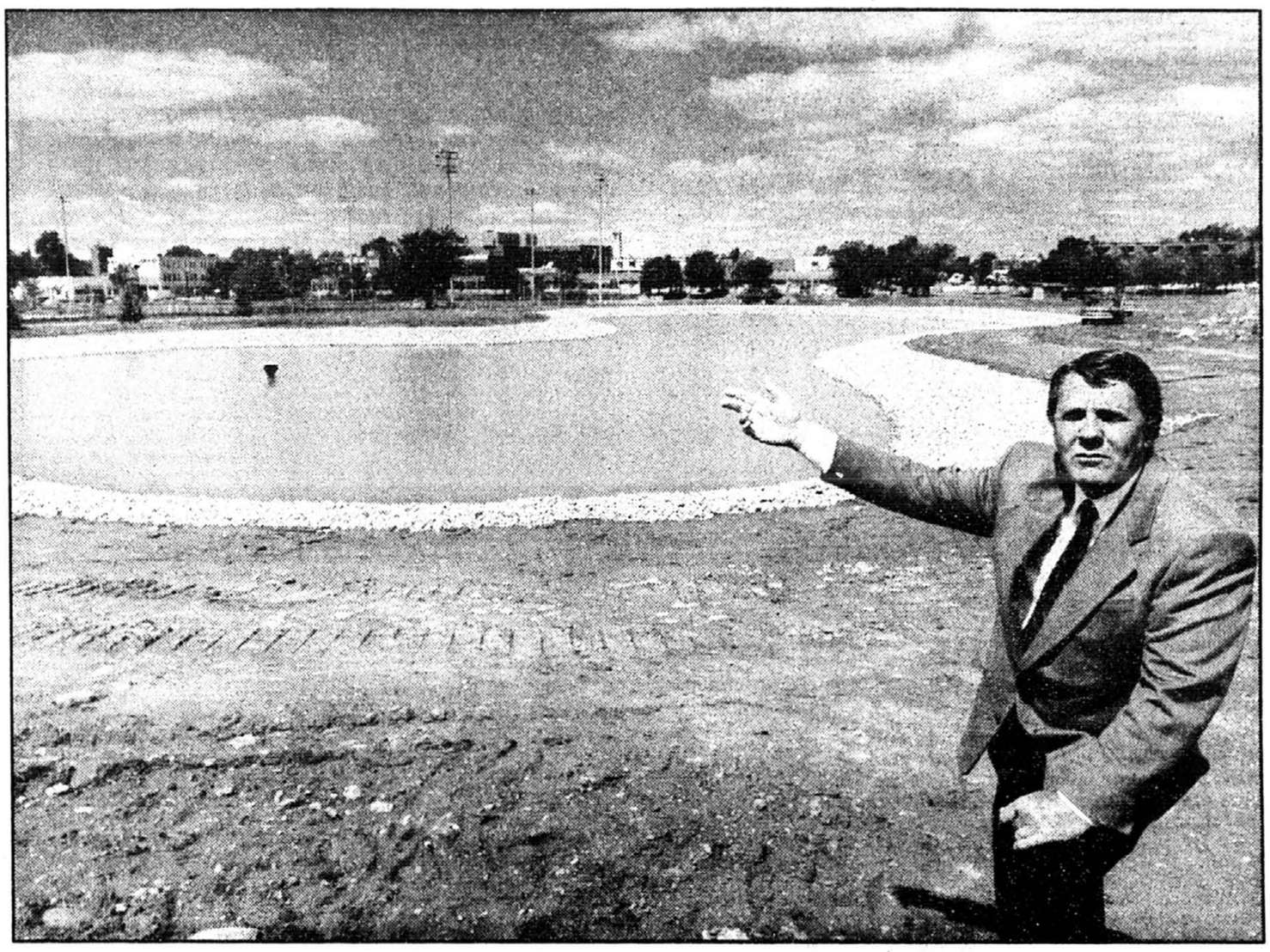

C'est en pensant à ses petits-enfants que M. Kenneth Pastor s'est opposé au projet de construction d'un complexe immobilier de 100 millions de dollars dans le parc Ahuntsic, en 1987. PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Les résidants du quartier jubilent: leur beau parc Ahuntsic, ils l'ont gagné de haute lutte

YVON LABERGE

■ Devant le nouvel étang du parc Ahuntsic, Kenneth Pastor était hier radieux comme un soleil à son zénith. Gagner une bataille contre la Ville de Montréal, ce n'est pas rien, dit-il.

Il y a sept ou huit ans — peu lui importe le nombre des années, seul le résultat compte — M. Pastor partait en guerre, avec d'autres résidants du quartier, pour empêcher la construction d'un vaste complexe immobilier dans le parc Ahuntsic.

La société de promotion immobilière Archi-Plus proposait alors la construction, dans la partie nord du parc, d'un bâtiment central à double vocation commerciale et résidentielle de six étages avec atrium et jardin d'hiver; d'un édifice à bureaux en bordure de la rue Lajeunesse pour loger le CLSC, une clinique médicale et un centre de conditionnement physique, un autre pour accueillir la maison de la culture Ahuntsic; et de deux immeubles d'habitation du côté de la rue Saint-Hubert et de l'avenue Durham.

Après des audiences publiques de consultation, la publication d'un rapport, sa condamnation par les commerçants de la Promenade Fleury, du Comité aménagement-espace vert du quartier Ahuntsic et l'opposition féroce du conseiller municipal Pierre Lachapelle (RCM), le projet est mort de sa belle mort avant les élections municipales de novembre 1990.

Et le parc Ahuntsic, si l'on peut dire, fut sauvé.

Mais restait à livrer bataille pour la fermture du stationnement temporaire de la station de métro Henri-Bourassa, aménagé en 1967 pour la durée de l'Exposition universelle de Montréal. Le 15 avril dernier, 27 ans plus tard, la guerre était gagnée!

M. Kenneth Pastor, président du Comité aménagement-espace vert, disait en 1987 qu'«un parc est un parc et qu'en conséquence ça appartient à la collectivité. Pas à un promoteur immobilier».

Cette semaine, pour l'essentiel, il répétait la même chose en interview à *La Presse*. Et hier, devant le grand étang nouvellement aménagé, il ajoutait: «Que diraient nos petits-enfants, dans 25 ans, s'ils apprenaient qu'on aurait pu empêcher ça mais qu'on a rien fait? C'est pour ça que nous nous sommes tous tant démenés, en pensant à eux».

Même l'illustre Maurice Richard, résidant du quartier, était monté aux barricades avec l'ex-ministre péquiste Guy Tardif et le député fédéral d'alors, Raymond Garneau.

En fait, soutient M. Pastor, l'opposition au projet avait créé une dynamique dans le quartier et c'était logique «parce que nous n'étions pas contre le progrès mais pour nous tous, construire dans le parc, il n'en était pas question».

Et toujours est-il que depuis trois bonnes années, la Ville de Montréal a investi trois millions de dollars pour faire du parc Ahuntsic un vrai parc.

Il y a deux ans, c'était le coin des enfants, la construction d'une piste pour planche à roulettes et l'aménagement de nouveaux sentiers, la pose de nouveaux lampadaires. L'an dernier, on a commencé le réaménagement du terrain de balles et les travaux s'y poursuivront jusqu'au 15 de ce mois.

Cette année, réaménagement des places de stationnement autour de l'aréna (65 en tout) et rénovation des aires de jeu pour adultes; aménagement des jardins communautaires et pose de gazon dans la grande plaine de jeu, ainsi que la plantation d'arbres et d'arbustes (plus tard à l'automne, ça va de soi).

Et enfin, le fin du fin, on vient juste de terminer l'aménagement du grand étang presque au centre du parc avec fontaine. Rempli d'eau le week-end dernier, les goélands s'y posent déjà.

«Nous sommes très satisfaits, disait encore M. Pastor hier. L'administration municipale a plié un peu, le maire Doré a tenu promesse et nous aurons enfin un beau et grand parc.»

Vallerand résolu à fermer les stations-service délinquantes à Kahnawake

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Peu importe les moyens légaux auxquels ont recours les propriétaires de stations-service autochtones de Kahnawake, le ministre André Vallerand promet de leur faire la vie dure. Le gouvernement du Québec s'apprête à saisir deux stations qui continuent d'offrir de l'essence hors taxes.

Le ministère «prendra tous les moyens légaux afin de faire respecter ses lois. Nous avons pris des procédures de saisies et celles-ci ont toujours cours», a déclaré le ministre à l'Assemblée nationale, mentionnant qu'il n'a cependant aucune preuve concernant les façons utilisées par les autochtones pour s'approvisionner. Une rumeur circulant dans la région de Kahnawake veut que les stations qui vendent illégalement de l'essence aient été approvisionnées via le chemin de fer.

Le ministre Vallerand a indiqué hier qu'il s'adressera aux tribunaux pour faire fermer les stations délinquantes qui défient les lois du ministère du Revenu. «Dans tous les cas de délinquance, les lois du ministère s'appliqueront et ce, sans délais», a insisté M. Vallerand.

Il n'est pas question, soutient le ministre, d'attendre que les procédures entreprises par les autochtones soient entendues pour déclencher l'action gouvernementale.

Il n'est par ailleurs pas question non plus que la Sûreté du Québec entre dans la réserve de Kahnawake pour forcer la fermeture des stations délinquantes. Ce sont les agents spéciaux du ministère du Revenu qui auront, éventuellement, cette responsabilité.

La bibliothèque centrale de Montréal pourrait ne rouvrir qu'en 1996: sa rénovation tarde

ANDRÉ NOËL

■ Les appels d'offres pour la rénovation de la bibliothèque centrale de Montréal ne sont pas encore prêts, neuf mois après la fermeture de la plus importante institution culturelle appartenant à la Ville.

La Ville de Montréal a fermé la bibliothèque en septembre dernier en promettant qu'elle la rouvrirait un an plus tard, soit d'ici à la fin de cet été. Tout porte à croire, maintenant, que la réouverture ne se fera pas avant 1996.

Des travaux préliminaires ont été effectués il y a quelques mois. Mais depuis plusieurs semaines, sinon depuis quelques mois, rien ne progresse. Au cours d'une visite, en avril, le permis de construction affiché sur la porte principale, rue Sherbrooke, était à moitié effacé et semblait expiré. Lors d'une seconde visite, en mai, il avait disparu.

Il est très difficile d'obtenir des informations précises sur le sujet, et notamment des détails sur les circonstances ayant entouré un bris des tuyaux de chauffage, en février, qui a endommagé 20 000 livres et documents.

Les services de la culture, de l'approvisionnement et des immeubles de la ville sont toujours en train de préparer un mémoire sur les travaux à effectuer, si bien qu'ils ne l'ont pas encore remis au comité exécutif. Selon un porte-parole, Marc Snyder, le document sera déposé le 15 juin.

Encore des délais

Il faudra ensuite que le comité exécutif prenne une décision. Après ce processus, il faudra lancer des appels d'offres, étudier les soumissions, accorder les contrats, dégager une somme d'environ trois millions de dollars. Puis, enfin, les travaux de consolidation permanente de la charpente du bâtiment datant de 1914 pourront commencer.

En attendant, les Montréalais sont privés d'une véritable bibliothèque. Les quelque vingt succursales, disséminées dans les quartiers, sont loin de pouvoir rendre le même service. La plus importante, celle de Côte-des-Neiges, contient moins de 100 000 livres et documents, comparativement à trois millions pour la bibliothèque centrale. Elle est ouverte moins de 50 heures par semaine.

Bienheureux sera le lecteur qui pourra emprunter des livres aussi banals que les récits de voyage de Jacques Cartier, le premier Français à avoir jamais écrit quelque chose sur Montréal. Plusieurs livres et documents de la bibliothèque centrale ont été transférés au pavillon Lafontaine, dans le parc du même nom, mais il est impossible d'y emprunter quoi que ce soit.

L'EXPRESS DU MATIN

LE LOWER CANADA COLLEGE DEVIENT MIXTE

■ Le très masculin Lower Canada College, établi dans le quartier montréalais de Notre-Dame de Grâce, acceptera des filles de la première à la douzième année à compter de septembre 1995. «À une époque où les femmes occupent des postes de responsabilité dans tous les secteurs, il est de plus en plus important que les élèves apprennent à s'accepter mutuellement à tous les stades de leur développement, y compris à l'école», a déclaré hier Ted Staunton, directeur de cet établissement pour garçons fondé en 1909. Le célèbre collège privé anglais, qui reçoit 600 élèves, a commencé à admettre les filles au niveau pré-universitaire en 1992.

RAFLE AU CARRÉ ST-LOUIS

■ La police de la CUM a arrêté 17 trafiquants de drogue hier soir lors d'une rafle visant à «nettoyer» le carré Saint-Louis, rue Saint-Denis, à Montréal. Une cinquantaine de policiers, dont ceux l'escouade tactique et du poste 33, ont participé à cette opération mise sur pied voilà plusieurs semaines. Les prévenus seront tous accusés de possession ou trafic de stupéfiants. Depuis plusieurs années, des petits groupes de trafiquants ont envahi ce petit parc et, devant les protestations des résidants, les policiers doivent y intervenir à plusieurs reprises, surtout en été.

PROCÈS DE SHALABY: LES PLAIDOIRIES

■ La défense a exposé pendant toute la journée ses arguments en faveur de l'acquittement du docteur Karam Shalaby, hier, et le ministère public présentera son réquisitoire ce matin. Shalaby, un gynécologue de l'Ouest de l'Île âgé de 44 ans, est accusé d'avoir agressé sexuellement deux patientes de 14 et 23 ans en 1988 et 1989. Selon les victimes, Shalaby leur a fait des caresses sexuelles lors d'examens. Le médecin nie les faits incriminants. Hier, son avocat a mis en relief le fait que la mère de la plaigannte de 14 ans avait incité l'autre plaignante à dénoncer Shalaby. La bonne réputation du médecin, dont ont témoigné six personnes en défense, a également été rappelée par l'avocat.

LA «SHADOW» AU CASINO

■ Durant la fin de semaine du Grand Prix Molson du Canada, le Casino de Montréal offre aux amateurs un attrait fabuleux, en montre au rez-de-chaussée: la *Shadow*, voiture du célèbre pilote automobile Graham Hill, dans laquelle il couru en 1973. Avec cette voiture, il a participé à douze championnats mondiaux Grand Prix et réussi à en terminer sept, sans toutefois en retirer des points de championnat. Graham Hill en a été le seul conducteur. Mme Betty Hill l'a finalement vendue en 1987 afin de financer les débuts de la carrière de leur fils, Damon Hill, qui a d'ailleurs remporté le Grand Prix d'Espagne, le 29 mai dernier. La *Shadow* est en montre jusqu'à dimanche soir seulement. Pendant le Grand Prix Molson, le Casino de Montréal poursuit ses activités à ses heures normales, soit de 11 h à 3 h et s'attend à recevoir une foule record de visiteurs.

PONT CHAMPLAIN: BRETELLE FERMÉE

■ La bretelle d'accès au pont Champlain via la route 132 en directions est et ouest sera complètement fermée à partir de 10 h demain, et ce jusqu'à 6 h lundi. Cette fermeture est nécessaire en raison des travaux de pavage sur ces voies d'accès. Une signalisation de détour sera mise en place pour orienter les automobilistes.

PAVILLON DE DESIGN DE L'UQAM

■ Les travaux de construction du nouveau pavillon de design de l'Université du Québec à Montréal progressent rapidement, rue Sanguinet, à l'angle de la rue Boisbriand, tout près de la rue Sainte-Catherine. Une cérémonie de première pelletée de terre a d'ailleurs lieu aujourd'hui en présence du recteur Claude Corbo, de la vice-rectrice à l'administration et aux finances et maitre d'oeuvre du projet, Florence Junca-Adenot, du président de Petrifond Fondation, Louis Donolo Jr et du président de la firme Pisapia, Fernand Pisapia. Ces deux firmes ont reçu des contrats respectifs de 499 000 $ pour les travaux d'excavation, et de 13,45 millions pour la construction du pavillon de design. La conception architecturale du projet a été confiée à la firme Dan S. Hanganu, architectes, et la fin des travaux est prévue pour le printemps 1995.

Oriflammes: Montréal refroidit l'ardeur des compagnies de tabac

ANDRÉ DUCHESNE

■ Les compagnies de tabac ne pourront plus afficher leurs logos sur les oriflammes d'événements qu'elles commanditent, en pavoisant les rues de Montréal. La Ville prévoit entreprendre des démarches à l'automne pour étendre cette restriction aux compagnies de bière.

Les oriflammes sont ces bannières verticales accrochées aux lampadaires le long des grandes voies de circulation à Montréal et faisant la promotion d'événements culturels, sportifs, socio-communautaires ou celle de la Ville elle-même. On en retrouve près de 2000 sur le territoire montréalais, particulièrement dans l'arrondissement Ville-Marie formé du Vieux Montréal et du centre-ville.

En adoptant cette nouvelle politique, la Ville s'est montrée sensible aux arguments des groupes de pression anti-tabac qui estiment que ce type de promotion a un impact publicitaire plus important en faveur des produits du tabac que pour l'événement lui-même.

Cet été, un seul événement commandité par une compagnie de tabac (les Internationaux de tennis Matinée) fera l'objet d'une promotion avec les oriflammes, alors qu'en 1993, on en comptait quatre: Players avec le Grand Prix automobile et les Internationaux de tennis, Matinée avec le Festival de jazz de Montréal et Du Maurier avec des événements artistiques.

Au Conseil québécois sur le tabac et la santé, on se réjouit de la décision et de ses effets. «Cela démontre très bien que les industries du tabac profitent de ces événements pour faire la promotion de leurs produits. Même si elles le nient, les compagnies se servent de ces véhicules promotionnels pour faire leur propre publicité», soutient François Damphousse, secrétaire général du conseil qui regroupe plusieurs associations vouées à la santé de la population.

Chez Imperial Tobacco, on se défend d'associer cette réduction de l'usage des oriflammes aux nouvelles exigences de la Ville. «Nous avons révisé cette utilisation pour des raisons budgétaires, déclare M. Michel Descôteaux, directeur des affaires publiques de la compagnie. D'ailleurs, nous aurons des oriflammes au moment des Internationaux de tennis Matinée qui respecteront les exigences de la Ville».

Une explication que met en doute François Damphousse, du Conseil québécois sur le tabac et la santé: «Imperial Tobacco a fait des profits records pour le premier trimestre de l'année».

Outre l'interdiction d'afficher les logotypes, les compagnies de tabac devront s'abstenir de toute publicité dans le tiers inférieur des oriflammes qui sera réservé à la Ville de Montréal; elles devront utiliser des couleurs et un lettrage différents de ceux associés à leurs produits et faire en sorte que leurs noms soient de taille égale ou inférieure à celui de l'événement. Cette dernière restriction s'appliquera graduellement sur une période de deux ans.

Michel Ouellet, assistant-directeur au Module des communications de la Ville de Montréal, a expliqué que sur les oriflammes des Internationaux Matinée qui auront lieu en août, le nom de l'événement a été grossi quinze fois tout en étant encore d'une grosseur inférieure à celle du commanditaire. L'an prochain, les deux noms devraient être d'une grosseur semblable.

M. Ouellet a aussi précisé qu'à l'automne, la Ville envisageait de rencontrer les représentants de l'industrie de la bière en vue d'appliquer cette politique même si elle n'a reçu aucune plainte en ce sens.

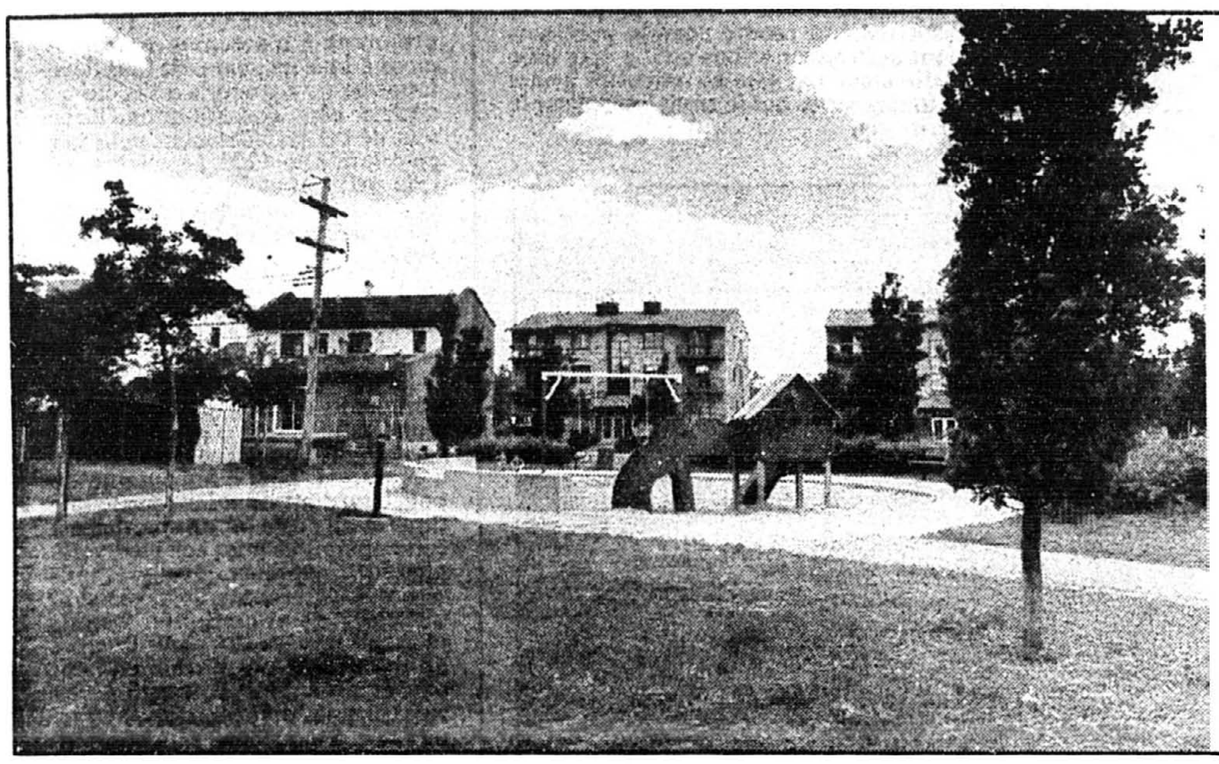

Aussitôt dit, aussitôt fait!

Hier matin, à la première heure ou presque, tondeuses et coupe-bordures étaient à l'oeuvre dans le petit parc de voisinage de l'avenue Berthe-Louard. On a même planté des fleurs et installé les nouveaux sièges de la balançoire des tout petits. Plus loin, le long de l'avenue Christophe-Colomb, là où passe la piste cyclable, entre l'avenue Émile-Journault et le boulevard Crémazie, les employés de la Ville de Montréal étaient également à l'oeuvre.

PHOTOS MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Parcomètres électroniques: 500 nouveaux «gobe-huards» à l'essai

■ Stationnement de Montréal, la filiale de la Chambre de commerce qui a acquis de la Ville le droit de gestion du parking dans la métropole, n'est pas à la veille de remplacer massivement les parcomètres «mécaniques» par des systèmes électroniques.

Plusieurs problèmes se posent encore: résisteront-ils au gel, combien de temps dureront les batteries, seront-ils rentables étant donné leur coût élevé?

Mais avant tout, explique André David, un responsable municipal qui passe à l'emploi de la nouvelle société, les préposés au stationnement de la Ville, ne peuvent voir de leur voiture si l'automobiliste a inséré les pièces de monnaie ou si la période de temps «achetée» est terminée.

Sur les parcomètres mécaniques, un fanion rouge leur indique à distance si le client est en contravention. Les fournisseurs ont proposé un système semblable pour parcomètre électronique.

Il faudra donc, pour toutes ces raisons, procéder encore à de nombreux tests.

Un parcomètre «ordinaire» coûte 137 $, «plus taxes», comparativement à un prix se situant entre 300 $ et 400 $ pour l'électronique. Pas question, dans un avenir rapproché, d'installer des gobe-huards à puces sur Fleury ou Masson, où l'achalandage ne permettrait pas de rentabiliser l'investissement.

M. David minimise par ailleurs l'importance du vandalisme et de l'utilisation d'huards contrefaits ou de pièces de monnaie étrangères.

La Chambre de commerce devait assumer la responsabilité du stationnement à Montréal le 1er mai mais, à cause semble-t-il de problèmes de financement, elle ne pourra commencer à s'en occuper qu'au début du mois prochain.

À cause de ce retard, la Ville «manque de mécanismes de parcomètres» ordinaires. Elle en avait commandé mais l'entente avec la Chambre l'a obligée a en retarder l'acquisition.

M. David prévoit que Stationnement de Montréal aura, l'hiver prochain, environ 500 parcomètres électroniques, essentiellement pour en faire l'essai. On compte 11 500 parcomètres à Montréal.

En Europe ou aux États-Unis, où l'électronique est répandue, les patrouilles des préposés au stationnement s'effectuent à pied et les conditions climatiques sont plus clémentes.

Armes à feu: les municipalités sont divisées

PC

WINNIPEG

■ Les municipalités canadiennes veulent avoir deux lois différentes sur les armes à feu — une pour la ville et une autre pour la campagne — mais le ministre de la Justice Allan Rock ne semble pas prêt à se plier à leurs souhaits.

«Je ne vois vraiment pas comment on pourrait les satisfaire», a déclaré M. Rock après avoir eu hier des entretiens avec la Fédération canadienne des municipalités.

Tout comme le caucus libéral fédéral, la fédération est divisée sur la question du contrôle des armes à feu, les grandes villes souhaitant des lois plus sévères et les municipalités rurales affirmant que les contrôles sont déjà trop nombreux. Cependant, M. Rock à minimisé les différences.

«Je ne crois pas qu'il soit question de points de vue opposés à la ville et à la campagne, a-t-il dit. Je crois que nous avons tous le même objectif, à savoir la sécurité publique.»

Il a admis que les chasseurs, les agriculteurs, les trappeurs et autres qui se servent de fusils pour gagner leur vie «apportent un point de vue qui est différent de celui de quelqu'un habitant une agglomération urbaine comme Etobicoke, où j'habite moi-même».

Le premier ministre Jean Chrétien a indiqué qu'il aimerait voir un nouveau et plus sévère texte de loi rédigé d'ici cet automne mais M. Rock a rappelé que le caucus est encore loin de parvenir à un consensus sur cette question.

Le président de la fédération Roy Hayter a souligné qu'une certaine souplesse était nécessaire en matière de contrôle des armes à feu.

«Des restrictions uniformes ne fonctionneront tout simplement pas et ne seront pas acceptées», a soutenu M. Hayter, qui est originaire d'Edmonton.

M. Hayter a admis qu'il serait difficile d'imposer une loi pour la ville et une autre pour les régions isolées.

«Tout ce que je dis c'est que nous devons adopter une attitude raisonnable qui sera acceptée par la majorité des Canadiens.»

La criminalité a pesé lourd dans les esprits des 800 leaders de gouvernements locaux dont les discussions, qui ont duré trois jours, se sont terminées hier.

Ils ont adopté diverses résolutions en rapport à la prévention de la criminalité. Cependant, une résolution destinée à soutenir l'idée que les Canadiens ont le droit de porter des armes n'a pas reçu l'assentiment de la majorité.

M. Rock a promis aux municipalités qu'elles feraient partie d'un nouveau conseil de prévention de la criminalité, dont la création sera annoncée avec plus de détails au cours des prochaines semaines.

Des aubaines à faire jaser

NOUVEAU BAS PRIX 34.95 49.95

Élégant téléphone de style contemporain qui se marie bien à tous les décors. Fonctions de recomposition, attente et manoeuvre. 43-8818

NOUVEAU BAS PRIX 24.95 ch. 30.95

Un brillant téléphone avec un clavier éclairé. Parfait pour les endroits moins éclairés. Noir ou amande. 43-8607/9

Des accessoires aussi utiles que bien pensés

Radio Shack vous offre tout un choix d'accessoires téléphoniques commodes auxquels vous n'avez peut-être pas pensé comme des démêleurs de cordon ou des rallonges avec enrouleur pour sortir le téléphone dans la cour cet été.

NOUVEAU BAS PRIX 34.95 49.95

Téléphone d'allure moderne avec autorecomposition, attente, et manoeuvre. 43-8820

rabais $20 49.95 69.95

Interphone FM sans fil à deux postes. Il suffit de le brancher dans une prise CA pour pouvoir l'utiliser. 4318156

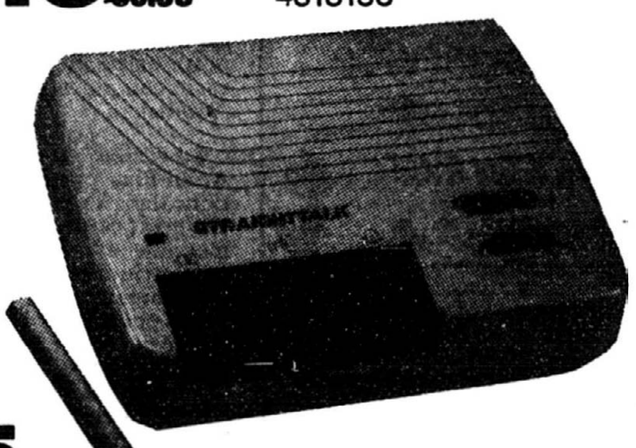

rabais $30 149.95 179.95

Sans fil à 10 canaux avec un socle chargeur supplémentaire, filtre Sound Commander II, mémoire de 10 numéros, recomposition du dernier numéro appelé, téléappel de la base au combiné et visuel à LCD. 43-8840

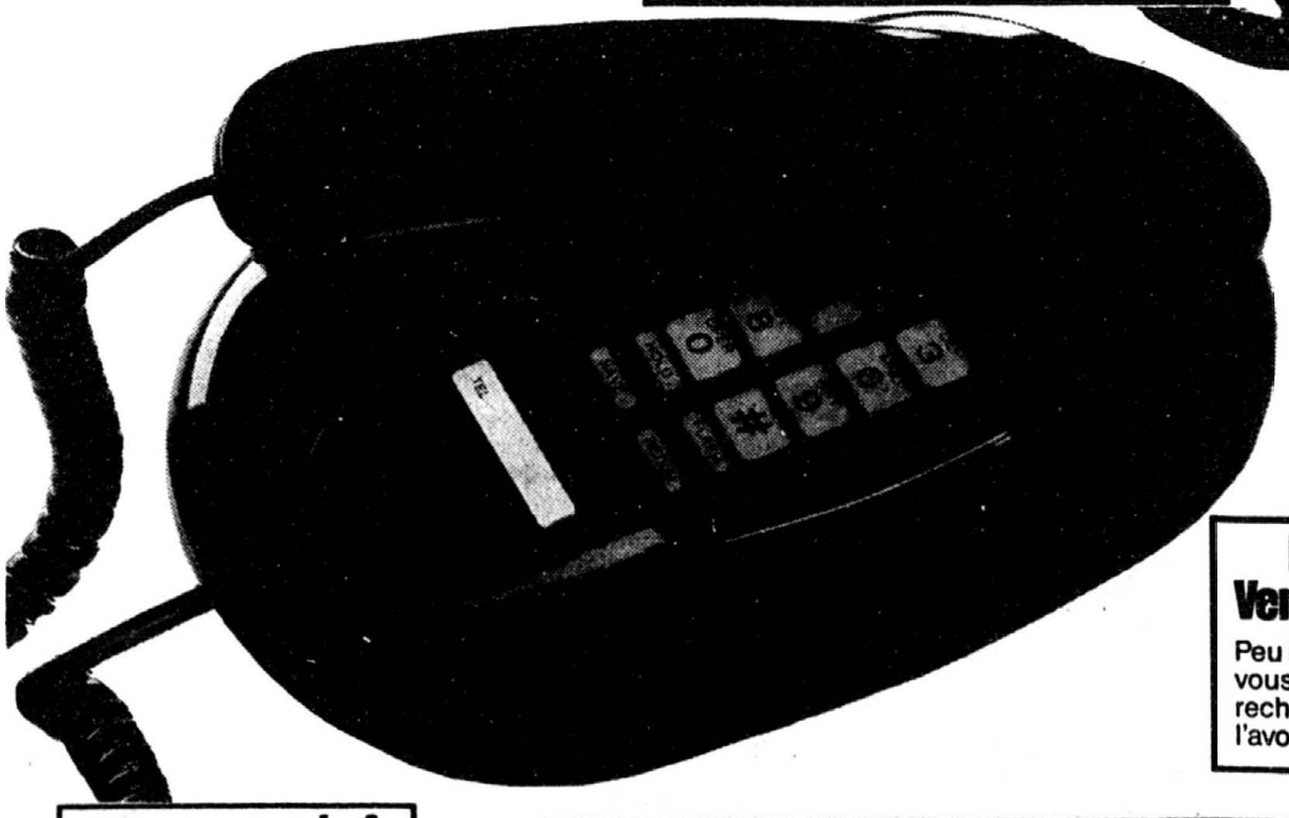

Fini le sans fil sans pile! Venez voir notre choix de piles

Peu importe quel modèle de téléphone sans fil vous avez, vous lui trouverez une pile de rechange chez Radio Shack. Si nous ne l'avons pas, nous la commanderons pour vous.

0% D'INTÉRÊT Aucun acompte Aucun paiement Demandez les détails

+ INTERTAN CANADA LTEE

Radio Shack®

L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder.

Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques.

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 30 juin 94

Témoignage émouvant d'une victime de racisme

YVES BOISVERT

■ Le juge Yves Lagacé a entendu hier le bouleversant témoignage d'un père de famille de 47 ans qui a été victime d'une agression raciste, au mois de janvier, dans la station de métro Pie IX.

M. Pierre-Moncius Étienne, un Canadien d'origine haïtienne, témoignait à la demande de la Couronne, au stade de l'imposition de la sentence de Derek Carrier et Éric Séguin, deux *skin heads* de 19 ans qui ont reconnu avoir commis des voies de fait à ses dépens.

Le 30 janvier 1994, M. Etienne attendait l'autobus à l'intérieur de la station de métro de l'est de Montréal. Pendant ce temps, un groupe de dix *skin heads*, âgés entre 15 et 20 ans, prenait en chasse un jeune Noir qui tentait de faire un appel téléphonique.

Ayant «échappé» leur victime, les jeunes racistes repèrent M. Étienne. Sans aucune autre raison que le fait de ne pas aimer la couleur de sa peau, le groupe se rue sur M. Étienne.

À dix, ils le rouent de coups. Coups de pieds — certains sont équipés de bottes à bout d'acier — et coups de poings. M. Étienne perd cinq dents. Il est couvert d'ecchymoses.

«On ne veut pas de nègre ici, retourne chez toi», disaient-ils.

Quand ils ont réalisé qu'un témoin appelait la police, les dix agresseurs ont déguerpi. Les policiers en ont arrêté quatre. Un jeune de 15 ans a été condamné au mois d'avril à 14 mois de réclusion fermée. Séguin et Carrier ont avoué leur culpabilité, et un autre adulte, Benoit Gargano, subira son procès au mois d'octobre.

M. Étienne, cuisinier, père de deux enfants, a dit hier au juge Lagacé, qui doit imposer une peine à Carrier et Séguin, qu'il a passé quatre jours à l'hôpital. Incapable de travailler pendant un mois, son patron, du restaurant Le Parchemin (rue University), l'a remplacé et ne l'a pas réembauché (un préavis lui a été payé).

M. Étienne, dont la femme n'a pas de revenus, est donc réduit au chômage. «Est-ce que cela vous a causé des problèmes?» lui a demandé l'avocat de la Couronne, Me Harry Pierre-Étienne. «J'ai dû aller à Jeunesse au Soleil pour chercher de la nourriture» a dit l'homme, qui a aussitôt éclaté en sanglots.

De plus, M. Étienne se réveille régulièrement avec de terribles maux de tête, comme si «la maison bougeait», a-t-il expliqué.

Un spécialiste des gangs de rue, le policier Pierre Marotte, a dit que selon ses informations, Carrier et Séguin sont des membres actifs de groupes *skin heads* et ne semblent pas prêts d'abandonner leurs activités visant à affirmer la «suprématie blanche». Les *skin heads* ne s'en prennent d'ailleurs pas seulement aux non-blancs. Ils attaquent aussi les homosexuels, a expliqué le policier.

M. Marotte a dit au juge Lagacé que le mouvement *skin head* est mal implanté au Québec. Il a aussi déclaré que le Ku Klux Klan, l'organisation raciste américaine qui a des liens avec les *skin heads*, est en voie de désagrégation au Québec, où elle n'a pas réussi à prendre racine.

Les avocats de la défense ont ensuite fait entendre les deux jeunes hommes. Séguin n'a pas impressionné le juge Lagacé quand il a déclaré que s'il a donné un coup de pied à M. Étienne, c'est parce que celui-ci l'avait attaqué d'abord. M. Étienne lui aurait donné un coup dans les côtes, et ensuite se serait tenu à sa jambe ce qui lui a «fait mal», a dit Séguin.

«Vous voulez me dire que cet homme seul, en voyant arriver un groupe de dix personnes, s'est attaqué à vous? Et vous pensez que je vais vous croire? Vous me dites que pendant que neuf personnes lui tapaient dessus, il vous faisait mal à la jambe et c'est pourquoi vous lui avez donné un coup de pied?» a demandé, en colère, le juge Lagacé. La réponse fut: «oui».

Les deux jeunes hommes ont eu une adolescence tumultueuse parsemée de visites au Tribunal de la jeunesse. Le père de Séguin a cependant affirmé à la cour que son fils n'est pas raciste, et qu'il est prêt personnellement à aider M. Étienne s'il en a besoin.

Carrier et Séguin — dont les cheveux ont opportunément repoussé depuis son arrestation — ont nié être des racistes ou même partager l'idéologie des *skin heads*. Oh! Ils ont bien participé à une fête célébrant la grandeur «aryenne», mais ce n'était qu'un «party», un endroit pour «écouter de la musique» et prendre un verre...

S'il revêt à l'occasion l'«uniforme» *skin head*, s'il ne craint pas d'arborer la croix nazie, Séguin le fait uniquement pour le «look», pas par conviction.

Les avocats plaideront le 14 juin quant à la peine à imposer aux deux jeunes. Ils sont passibles de plusieurs années d'emprisonnement. Ils sont présentement détenus préventivement.

La prison sera-t-elle plus efficace qu'une thérapie?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Le juge François Beaudoin n'a pas apprécié que la défense réclame la clémence du tribunal pour un homme de 33 ans — qui avait déjà obtenu un sursis pour trois vols qualifiés — qui a reconnu sa culpabilité d'avoir agressé sexuellement une fillette de neuf ans, enfant de sa concubine enceinte de lui au moment des offenses. Cet homme d'une apparence soignée était alors en probation.

Devant le juge Beaudoin, de la Cour du Québec à Saint-Jérôme, l'avocat de la défense a demandé pour son client une peine de 90 jours à purger de façon discontinue, afin de ne pas briser sa famille.

De son côté, Me Josée Grandchamp, qui représentait la Couronne, a réclamé une peine de deux ans moins un jour, suggestion retenue par le juge Beaudoin.

La conjointe de cet homme a déclaré devant le tribunal que sa fille ne voulait pas que son agresseur aille en prison. Mais selon le juge, un enfant de cet âge n'a certainement pas la maturité nécessaire pour évaluer des gestes d'une telle gravité.

Thérapies

Lors d'une première comparution, un juge a convenu de surseoir à sa sentence après avoir été informé que l'accusé était prêt à se soumettre à une thérapie.

Par la suite, cet homme a rencontré une femme qui avait deux fillettes. Le couple vivait sous le même toit que les enfants et l'homme ne cessait de tripoter les parties intimes de la fillette que pour aller faire l'amour avec sa nouvelle amie qui est devenue enceinte.

La petite agressée s'est confiée à son institutrice, qui en a glissé un mot au directeur. Ce dernier a alerté la police.

En juin 1993, l'agresseur a enregistré un plaidoyer de culpabilité. Le tribunal a demandé un rapport d'avant sentence et pendant ce temps, l'homme a entrepris une thérapie.

Hier, après le prononcé de la sentence, cet homme qui occupe un poste important, a été invité par un constable spécial à se rendre dans le box des accusés. Avant d'obtempérer, il a pris soin de donner un baiser à sa conjointe et à une autre femme qui l'accompagnait: les deux femmes pleuraient.

Pierre Foglia

Qu'est-ce que je disais?

Mon bureau embaume le muguet. Les pommiers ne sont déjà plus en fleurs. Les tulipes achèvent. Il n'y a pas eu de printemps, on est entré dans l'été avec nos habits d'hiver. Pourtant j'ai mangé la première salade de mon jardin hier.

Pout, pout, pout, sur leurs petits tracteurs, les Schwartzkopf du pissenlit tondent leur gazon avec sérieux et application. On dirait une armée d'invasion. On dirait les Soviétiques entrant à Prague en 68.

On est entré dans l'été sans passer par le printemps. On marche déjà sur des carapaces d'insectes secs. En revenant de Swanton à vélo, tout à l'heure, j'ai levé un aigle à tête blanche qui bouffait un raton écrasé sur la route. La mort, l'été, a des voluptés poivrées.

Tiens il y a une mouche dans mon verre de lait. Je ne sais plus ce que j'allais vous dire. Je suis un peu distrait.

Par la fenêtre je vois ma fiancée qui travaille dans le jardin, elle remonte la bretelle de sa salopette qui reglisse aussitôt. Elle s'essuie le front du dos de la main. Un chat sort des frambroisiers en chaloupant. Il me semble que rien, jamais, ne puisse détruire cette harmonie.

Un colibri, qui venait boire à l'abreuvoir de plastique rouge que j'ai suspendu dans le noyer, s'est fait attaquer par un autre. S'en suit un duel aérien débridé. Les colibris sont de minuscules oiseaux étincelants, très beaux et très cons, des mini-missiles qui foncent le bec en avant sur l'intrus qui ose approcher de leur abreuvoir. Je les regarde s'entretuer depuis un moment, pour un peu d'eau sucrée, et j'en oublie complètement ce que je voulais vous dire.

Ce ne devait pas être très important. C'était à propos de l'été je crois. Et du paradis.

Il ne faut pas en abuser, mais deux ou trois secondes par année, il n'est pas interdit de croire au paradis.

Dans le front

■ Il s'appelle Jean Laplante. Il est agriculteur et maire des communes regroupées de Franklin et Saint-Antoine-Abbé. Il veut vendre une partie de sa terre à un éleveur de cochons qui y installerait 1000 truies qui feraient 20000 petits par année.

Franklin, 1700 habitants en temps normal, passe à 12000 personnes l'été quand ses trois terrains de camping sont pleins.

Le maire n'en a rien à foutre des campeurs. Rien à foutre des locaux. Rien à foutre d'empuantir et contaminer une des plus belles régions du Québec. Ce qui compte pour le maire: l'argent.

«On est tous venus au monde pour faire de l'argent», dit-il.

Il y a sa photo dans le journal. La photo d'un homme ordinaire.

— Montre donc, montre donc, dit ma fiancée à qui je viens de lire l'article...

Je lui montre. Elle est déçue...

— C'est vrai, il a une tête ordinaire...

On croit toujours que les cons l'ont écrit dans le front. C'est pour ça qu'on se fait baiser à chaque fois.

L'Amérique comme d'habitude

■ Cet été je voulais aller à la pêche et au Tour de France. J'irai à la Coupe du Monde de soccer.

— T'es prêt? m'a demandé mon boss préféré l'autre jour.

Pas vraiment.

Je n'ai jamais été aussi peu préparé, aussi peu documenté sur un événement que je dois couvrir.

Au départ, je ne suis pas un grand connaisseur ni un passionné de soccer, mais c'est pas ça... c'est que je ne sais pas du tout comment aborder cette Coupe du Monde très très particulière.

La Coupe du Monde de soccer est le plus grand événement sportif de l'univers. Sauf au Canada et aux États-Unis où la grande majorité des gens et même des sportifs n'en ont rien à foutre. Or, les 52 matches de la Coupe seront disputés, cette fois, dans neuf villes des États-Unis. Autrement dit, ça va triper partout dans le monde, sauf là où ça va se jouer. C'est bizarre comme truc, non?

Imaginez les séries mondiales de baseball en Hongrie... Prenez le match Italie-Irlande, à New York, la semaine prochaine. D'abord ce n'est pas à New York, c'est au New Jersey, entre deux autoroutes. Le stade sera plein d'Italiens et d'Irlandais qui vont faire les fous comme ils le feraient partout, mais fini le match, bonsoir l'ambiance, rentrez chez vous. Fini le match, ce ne sera plus du tout la Coupe du Monde. Ce sera le New Jersey. L'Amérique comme d'habitude. Tandis que Rome ou Dublin fêteront jusqu'aux petites heures du matin, New York s'en foutra, New York ne saura même pas. D'ailleurs on sera en pleine finale de baskeball...

Quelques jours plus tard, Boston ne sera pas plus concernée par le match Argentine-Grèce, d'autant moins que le Foxboro Stadium est dans le champ complètement, plus près de Providence que de Boston. Et même chose à Dallas, à Chicago, à Orlando, à Detroit, à L.A.

Les stades ne seront pas vides. Au contraire. C'est le plus curieux de l'histoire. On sait déjà que cette Coupe attirera plus de spectateurs qu'elle n'en attirerait en Europe où, par exemple, un match Corée-Bolivie, ne ferait pas recette. Alors que tous les Coréens de New York voudront y être...

Mais c'est après les matches. Quand ils seront rentrés dans leur bungalow. Après les matches la Coupe du Monde s'engloutira dans l'indifférente immensité de l'Amérique. De l'Amérique comme d'habitude.

Remarquez que c'est surtout pour cela que j'y vais.

Pour triper l'Amérique comme d'habitude.

Cet été je voulais aller à la pêche et au Tour de France. J'irai à la Coupe du Monde de soccer. À tout hasard, je vais quand même emporter ma canne à pêche et mon vélo...

On se reparle bientôt. Quelque part la semaine prochaine.

Tendresse

■ La Fée des Étoiles (qui était séropositive) ne va pas très bien.

Josée Yvon, la plus subversive de nos poètes (avec Denis Vanier, son compagnon de toujours), Josée Yvon est en train de mourir à la maison De Hon, résidence pour sidéens en phase terminale.

On n'étudie pas Josée Yvon à l'université. Elle n'a jamais reçu aucun prix de poésie. Elle laisse des textes sulfureux, dérangeants comme *Filles-commandos bandées*, *Travesties-Kamikaze*, *Danseuses-mamelouk*, *la Cobaye*, des textes que les jeunes poètes sont en train de reconnaître comme des actes de terrorisme essentiels.

C'est à ces jeunes poètes que je m'adresse. Vous devriez lui envoyer un mot. Faites que la chienne de l'hôtel Tropicana meure de tendresse.

(Josée Yvon, Maison De Hon, 2830A, boulevard Gouin, H2B 1Y7)

LA FAMEUSE GARANTIE STEAM-WAY: ENTIÈRE SATISFACTION OU ARGENT REMIS
NOTRE CLIENTÈLE C'EST NOTRE RÉPUTATION

SERVICE DE NETTOYAGE STEAM-WAY
POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

GRATUIT NETTOYAGE D'UNE PIÈCE MUR À MUR
NOUS PAYONS LA TPS
NOS IMBATTABLES BAS PRIX

2 DERNIERS JOURS
(vous pouvez réserver pour une date ultérieure)

NETTOYAGE DE TAPIS

SEULEMENT 12.95$ PAR PIÈCE
(minimum de 2 pièces à ce bas prix)
+ 3e pièce gratuite

49.95$ SPÉCIAL POUR 4 PIÈCES
Moins de 10 $ par pièce
+ 5e pièce gratuite

74.95$ SUPER SPÉCIAL POUR MAISON COMPLÈTE
5 pièces plus 1 couloir et jusqu'à 15 marches
C'EST MOINS DE 9$ PAR PIÈCE
+ 1 pièce gratuite

39.95$ CANAPÉ DE TOUTE DIMENSION OU 2 FAUTEUILS
+ 1 pièce gratuite

79¢ PI CAR. NETTOYAGE DE CARPETTES EN USINE
Cueillette et livraison incluses
Service rapide

TÉLÉPHONEZ: du lundi au vendredi de 8 h à 21 h
samedi et dimanche de 8 h à 17 h
EXT.: 1-800-461-9595

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

ESTIMATION COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET INSTITUTIONNELLE DISPONIBLE

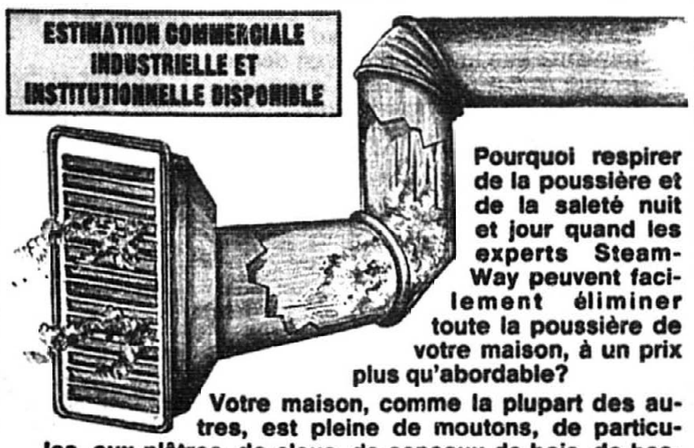

Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-Way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?

Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons, de particules, eux plâtres, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.

NETTOYAGE DE STORES DE TOUT GENRE
Cueillette et livraison incluses
SERVICE RAPIDE

SPÉCIAL 19$ SEULEMENT
9.95$ par bouche de ventilation

Satisfaction garantie 100%

J2105167

- Nous déplaçons et replaçons la plupart des meubles afin de nettoyer rigoureusement toute la pièce.
- Nous prétraitons les régions très sales pour s'assurer d'un nettoyage complet.
- Nous utilisons notre propre procédé de vapeur pénétrante pour nettoyer adéquatement jusqu'au plus profond des fibres.
- Rendez-vous de soir disponible sans frais additionnels.

COMPOSEZ 333-3333

Nous croyons que l'air pur et la propreté améliorent l'environnement.

CHÈQUES PERSONNELS

OUVERT DIMANCHE

Porcherie à Franklin : le producteur retire sa demande pour l'instant

ÉRIC TROTTIER

■ Fulgence Ménard, le plus gros producteur de porcs du Québec, se retire momentanément du projet d'implantation d'une porcherie à Franklin, dans la vallée de Châteauguay, en attendant que la tempête qui secoue depuis un mois cette municipalité se calme.

Les avocats de F. Ménard inc., une entreprise de L'Ange-Gardien qui abat 30 000 porcs par semaine, ont fait parvenir lundi à la Commission de protection du territoire agricole, une lettre demandant de reporter à l'automne la demande d'autorisation de construire une maternité de 1000 truies sur les terrains du maire de Franklin, Jean Laplante.

Une audition en ce sens avait été fixée pour la semaine prochaine, mais F. Ménard explique dans sa lettre qu'il veut « réévaluer » son projet, « à la lumière de la forte opposition » qu'il suscite.

Rappelons qu'au départ, la porcherie devait être implantée sur un terrain de 23 acres appartenant au maire Laplante, mais le projet a fait face à une virulente opposition, en raison des odeurs de purin qu'engendrerait la porcherie, mais aussi parce que le maire, accusé de se trouver en conflit d'intérêts, a omis d'informer la population de ses intentions, en décembre 1993, lorsqu'il a fait adopter un règlement visant à morceller ses terres.

Lundi, en l'absence du maire, une centaine de citoyens de Franklin ont réussi à faire reculer les six conseillers municipaux, qui se sont engagés à consulter la population par voie de référendum au sujet de la porcherie. Aussi bien dire que le projet est l'eau.

Le maire Laplante, hospitalisé depuis une semaine à l'hôpital Barry Memorial d'Ormstown, pour une hernie stomacale apparemment reliée — en partie du moins — au stress des derniers jours, n'a pas l'air content de la tournure des événements.

Interrogé par *La Presse*, il a déclaré hier qu'il allait respecter la décision de son conseil municipal. « Je vais vivre avec ça, même si c'est stupide de faire un référendum. Quand on est élu pour diriger une municipalité, on met ses culottes et on prend les décisions tout seul », a-t-il lancé.

— Estimez-vous que vos conseillers n'ont pas mis leurs culottes, lundi dernier?

— Pour certains d'entre eux, oui, c'est ce que je crois, a répondu le coloré maire.

Les problèmes d'implantation de porcheries ne sont pas exclusifs à Franklin ; plusieurs cas semblables — notamment à Saint-Ours, près de Sorel, et dans le Bas-Saint-Laurent — sont survenus depuis un an. Les populations s'opposent à tout projet de porcherie, chaque fois pour la même raison : le purin.

« Il y a comme un vent de panique au Québec depuis que le ministère des Affaires municipales a permis aux municipalités de régir les odeurs. J'ai l'impresion que les citoyens sont aussi plus sensibles qu'auparavant à cette question », dit Hélène Perreault, de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Pourtant, la solution est peut-être à portée de la main : dans la région de Québec, deux fermes expérimentent un nouveau procédé pour assécher le lisier de porc, une sorte de litière à base de foin qui transforme le purin en compost presque sans odeur.

On ne sait toutefois pas si Fulgence Ménard avait l'intention d'employer cette nouvelle méthode à Franklin, les porte-parole de l'entreprise n'ayant pu être joints malgré les nombreux appels téléphoniques de *La Presse*, depuis une semaine.

OUI PAPA !

20,000 STYLES ET COULEURS FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!*

STORES de tout genre

VERTICAUX • HORIZONTAUX • PLISSÉS • STORES de TOILE

au prix du Manufacturier... à TOUS les jours!

SPÉCIAL «Période de déménagement»
VERTICAUX en PVC 3½"
Modèle «STRIPER»
5 couleurs populaires!
75" x 84" pour porte-patio
SPÉCIAL 19.99
Incluant: Rail de luxe, lamelles, chaine, pesée de corde et fixtures.
RAIL GARANTI À VIE!

SPÉCIAL «Période de déménagement»
VERTICAUX ALUMINIUM 3½"
Première qualité!
100 couleurs au choix
75" x 84" pour porte-patio
SPÉCIAL 59.99
Incluant: Rail de luxe, lamelles, chaine, pesée de corde et fixtures.
RAIL GARANTI À VIE!

SPÉCIAL «Période de déménagement»
VERTICAUX en TISSU 3½"
Modèle «St-Tropez»
12 belles couleurs!
75" x 84" pour porte-patio
SPÉCIAL 99.99
Incluant: Rail de luxe, lamelles, chaine, pesée de corde et fixtures.
RAIL GARANTI À VIE!

Exemples de NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS!

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1" EN STOCK, 1re QUALITÉ!
NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS!
Blanc ou ivoire

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"
20x	2.75	5.99	40x	6.49	10.75
22x	2.99	6.19	44x	6.99	10.99
24x	2.69	6.25	48x	7.75	11.25
26x	2.99	6.69	54x	8.99	12.99
27x	4.25	6.75	60x	9.75	13.75
30x	3.99	7.25	64x	11.99	14.99
33x	5.49	7.99	72x	12.49	17.99
36x	5.49	8.25	porte patio 78" x 84"		28.99

69 autres grandeurs en stock, TOUJOURS AUX PLUS BAS PRIX!

OUI PAPA! MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX sur le MARCHÉ!

LIQUIDATION DE 12 COULEURS DISCONTINUÉES!
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" SOLDE EN STOCK

STORES DE FENÊTRES
NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS!
1re QUALITÉ. Stores opaques blanc

Grandeurs	Unité	Paquets	Grandeurs	
23"x36"	8.49	12.49	64"x36"	UNIT 29.49
27"x70"	9.49	14.49	64"x70"	UNIT 38.49
27"x82"	14.49	20.49	72"x58"	UNIT 38.49
42"x70"	13.49	20.49	72"x70"	UNIT 51.49
42"x82"	17.49	25.49	78"x70"	UNIT 68.49
49"x70"	18.49	27.49	85"x70"	UNIT 64.49
49"x82"	20.49	28.49	97"x70"	UNIT 76.49
55"x70"	26.49	31.49	109"x70"	UNIT 87.49
55"x82"	27.49	33.49		

Pour porte-patio 72"x90 UNI 69.49

ENSEMBLES DE DOUILLETTES
Une superbe sélection! Inclus: douillette, jupe de lit, 2 taies d'oreiller (1 pour lit simple). Jusqu'à épuisement de stock.
Simple Rég.:109.99 SPÉCIAL 49.99 l'ens.
Double Rég.:119.99 SPÉCIAL 64.99 l'ens.
Reine Rég.:134.99 SPÉCIAL 79.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE
Ensembles en percale à des prix incroyablement bas.
Simple 16.49 l'ens.
Double 26.49 l'ens.
Reine 32.49 l'ens.
Roi 47.49 l'ens.

LIQUIDATION de COUVRE-LITS
Nouvelle sélection • Coloris assortis
Simple Rég. à 139.99 59.92
Double Rég. à 169.99 69.92
Reine Rég. à 199.99 79.92
Roi Rég. à 219.99 89.92
Taie Rég. à 29.99 12.92

DUVET D'OIE BLANC
Épaisseur standard
Simple 59.99 | Double 79.99 | Reine 89.99 | Roi 129.99
Édredons luxueux de qualité supérieure, piqués en carreaux entièrement cloisonnés 3" x 10". Garnitures de duvet d'oie blanc, l'enveloppe est faite de percale 100% coton blanc, tissée à 260 fils/p.c. avec le cordon contour. Le duvet est doux et confortable pour toute l'année!
NOUVEAU! Super-épais! NOUVEAU!
Simple 99.99 | Double 129.99 | Reine 149.99 | Roi 189.99

SPÉCIAUX d'une durée limitée!

VENEZ VISITER NOTRE IMMENSE RAYON DE LITERIE!

RIDEAUX de CUISINE en DENTELLE
Ensemble 2 mcx
Dentelle blanc ou ivoire, valence incluse. Rég. 29.99
SPÉCIAL 14.99 l'ens.

RIDEAUX de DOUCHE Première qualité!
EN VINYLE ÉPAISSE Rég. 11.99 SPÉCIAL 7.99
EN TISSU IMPERMÉABLE ou avec doublure Rég. 29.99-49.99 SPÉCIAL 19.99

HÂTEZ-VOUS ACHAT SPÉCIAL
COUVRE-LITS
Achat spécial de modèles assortis
Endos piqués avec frison autour
Rég.: 29.99 à 39.99
Hâtez-vous... jusqu'à épuisement de stock!
Formats Double ou Reine
UN SEUL BAS PRIX 16.99 ch.

SERVIETTES CALDWELL 7 COULEURS
Au choix: blanc, ivoire, lilas, bleu pâle, vieux-rose, menthe, pêche.

	Rég.:	SPÉCIAL
Bain:	8.99	4.99 ch.
Main:	6.99	2.99 ch.
Débarb.:	3.99	1.79 ch.

Les prix des spéciaux «d'une durée limitée» et «Période de déménagement» sont en vigueur jusqu'au 20/07/94

N'oubliez pas... DRAPERIES FAITES SUR MESURE Profitez du PLUS GRAND CHOIX de tissus et notre confection garantie, AU PLUS BAS PRIX!

• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DRAPS • SERVIETTES • NAPPES ET NAPPERONS • ACCESSOIRES DE CUISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est
entre les boulevards St-Michel et Pie IX
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU: 259-3141
En affaires depuis 44 ans, des MILLIONS de clients satisfaits!

Au Bon Marché
• Le plus grand centre d'escompte en décoration au Canada! •

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 9h15-18h
Jeudi, vendredi: 9h15-21h
Samedi: 9h-17h
Dimanche: 12h-17h
À l'exception des commandes effectuées le dimanche.
Chèques acceptés

Le projet d'incinérateur de pneus est chancelant

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le projet d'incinérateur de pneus de Saint-Anne-des-Plaines est presque tombé à l'eau après que le maire eut été informé du fait qu'Hydro-Québec n'avait pas l'intention d'acheter l'électricité que cette usine aurait produit.

L'Association pour la protection de l'environnement de Sainte-Anne-des-Plaines (APES) allègue que la venue de cette usine aurait pour conséquence de polluer cette municipalité habitée par des familles qui ont délaissé la ville pour la campagne. Cette localité est une importante productrice de fraises.

Pour l'APES, il s'agit d'un important répit et d'une demi-victoire puisque le maire Jacques Gratton a profité de l'occasion pour dire que si jamais ce projet revenait, il y aurait un référendum auprès de la population. Le maire avait déjà refusé une telle consultation populaire à cet organisme.

Ce changement de stratégie a été dévoilé lors de l'assemblée du conseil municipal de mardi soir où l'association a présenté une pétition de 3739 noms qui sont contre cette construction dans le parc industriel.

Dans un communiqué émis par ce regroupement, le président, Robert Henry, souligne que le maire ne voit aucun inconvénient à ce que les promoteurs du projet poursuivent leurs démarches auprès du ministère de l'Environnement.

Le maire Gratton a aussi laissé entendre que ce projet pourrait refaire surface dans une municipalité voisine, ce qui ne ferait que déplacer le problème, affirme M. Henry.

5000 $ d'amende à Richard Grisé

Presse Canadienne

OTTAWA

■ L'ex-député conservateur de Chambly, Richard Grisé, a été condamné à une amende de 5000 $ et à une probation de 18 mois, après avoir reconnu sa culpabilité à deux accusations de fraude impliquant des contrats passés à la Chambre des communes.

Ce plaidoyer met fin à une bataille juridique de quatre ans impliquant deux anciens députés conservateurs accusés d'avoir embauché chacun l'enfant de l'autre pour des travaux qui n'ont jamais été réalisés.

M. Grisé a démissionné de son poste de député il y a quelques années, après avoir été reconnu coupable de 11 accusations de fraude et d'abus de confiance.

Il avait été condamné à 20 000 $ d'amendes, à une journée de prison et à trois ans de probation, dans cette première affaire.

Gilles Bernier, l'autre député conservateur impliqué, avait été acquitté, dans la même affaire. Ce dernier a été réélu à titre d'indépendant, en octobre dernier.

La Cour d'appel se penche sur la sentence controversée du juge Verreault

YVES BOISVERT

■ La Cour d'appel dira d'ici quelques semaines si une sentence controversée rendue par le juge Raymonde Verreault dans une affaire d'agression sexuelle était «déraisonnable», comme le prétend le ministère public.

Devant les juges Louise Mailhot, Marc Beauregard et Henry Steinberg, Me Lyne Décarie, de la Couronne, a invoqué de nombreux arguments hier pour convaincre le plus haut tribunal au Québec de réviser à la hausse la peine imposée par le juge Verreault le 13 janvier 1994.

Ce jour-là, Mme Verreault, qui en était à son avant-dernière semaine de travail à la Cour du Québec (elle est entrée en fonction le 19 janvier comme juge en chef de la Cour municipale de Montréal), a imposé une peine de 23 mois de prison à un agresseur sexuel.

Cet homme de la Rive-Sud avait sodomisé pendant deux ans et demi la fille de sa deuxième femme. L'enfant avait neuf ans quand ont commencé les agressions, et 12 ans à la fin. La mère a pris fait et cause pour son mari, qui a toujours nié les faits, et l'enfant a dû être placée en famille d'accueil, dans une autre ville.

L'accusé ayant été reconnu coupable (une preuve médicale venait corroborer la version de l'enfant), la Couronne réclamait une peine de prison de quatre ans. Le juge Verreault a longuement soupesé les facteurs aggravants et atténuants, et a fixé la peine à 23 mois de prison.

Le magistrat avait déclaré que le fait, pour l'homme, d'avoir «préservé» la virginité de l'enfant qu'il agressait devait être considéré comme une circonstance atténuante.

Me Décarie estime que le juge Verreault a erré en faisant cette considération. En effet, ni l'accusé, ni la victime, ni personne au procès n'avait évoqué ce fait comme s'il s'agissait d'une largesse de l'accusé, qui est par ailleurs musulman. Le juge en a conclu qu'il avait préservé la virginité de l'enfant en partie parce qu'elle représente une valeur importante de sa religion.

Ce sont ces propos du juge Verreault qui ont semé la controverse. Mais Me Décarie a plaidé aussi que le juge Verreault a fait six autres erreurs importantes dans sa décision.

Entre autres, le juge Verreault avait déclaré que les agressions du beau-père n'étaient pas accompagnées de violence, sauf, notait-elle, une gifle à une occasion. Or, de dire Me Décarie, sodomiser un enfant de neuf ans est, *en soi*, un geste très violent qui a d'ailleurs causé des séquelles physiques à l'enfant.

«On ne peut pas considérer qu'il s'agit de violence minime», a plaidé Me Décarie.

Me Décarie a aussi dit aux trois magistrats que le juge Verreault a présumé, sans se baser sur la preuve, que les séquelles psychologiques pour l'enfant «ne semblent pas permanentes». Il s'agit là de spéculation. S'il faut présumer quelque chose, c'est plutôt qu'une enfant de 12 ans, agressée pendant deux ans et demi et sortie de son milieu familial et social subira des séquelles, a dit l'avocate. D'ailleurs, il ressort de la preuve que l'enfant fait des cauchemars et a souffert d'insomnie.

De plus, le juge Verreault a paru faire porter une partie de la responsabilité des actes du beau-père à l'enfant.

«On ne peut certainement pas attribuer une responsabilité à la victime» a dit Me Décarie.

L'avocat de l'accusé, Ahmed Jazouli, a répliqué là-dessus que l'enfant est «très intelligente», pleine de ressources, pas du tout fragile, et ne s'en laisse pas imposer. Il l'a décrite comme «agressive» envers sa mère. Il a noté qu'une fois, après un acte de sodomie, la victime était allée rejoindre l'agresseur dans la chambre à coucher — la mère était absente.

«On ne voit aucune résistance de la part de cette enfant», a déclaré l'avocat de la défense.

Il a dit que l'absence de détails quant aux cauchemars qu'aurait fait l'enfant est douteuse.

Passant en revue la jurisprudence en matière d'agression sexuelle d'enfants, Me Jazouli a dit croire que la sentence imposée par le juge Verreault est tout à fait raisonnable, et que la Cour d'appel ne devrait pas la modifier.

Il s'est demandé «jusqu'à quel point» ce n'est pas le tollé public qui a incité la Couronne à porter l'affaire en appel. Il a dit que la Couronne avait peut-être agi pour «satisfaire une certaine attente du public ou des journaux.»

La Couronne demande de ramener la sentence à quatre ans; la défense plaide qu'on devrait la confirmer. L'affaire a été mise en délibéré par les trois juges.

Un trafiquant de drogue aurait été abattu pour avoir désobéi aux ordres

ÉRIC TROTTIER

■ Vraisemblablement pour échapper à ses tueurs, Philippe Dionne, un petit trafiquant de drogue de 45 ans bien connu des policiers, s'apprêtait à déménager dans son chalet des Laurentides lorsqu'il a été abattu de plusieurs projectiles d'arme à feu mardi vers 15h45, à l'entrée de son appartement du 8850, rue Des Jacinthes à Sorel.

Dionne était associé aux Hell's Angels depuis plusieurs années. Selon nos informations, la police croit que c'est le célèbre club de motards qui l'a fait abattre parce que le trafiquant ne suivait pas les ordres à la lettre.

Un attentat à la bombe avait d'ailleurs été commis l'automne dernier, endommageant son véhicule, mais il semble que cet «avertissement» n'ait pas suffi. Ces derniers temps, sachant que sa vie était en danger, Dionne sortait de chez lui plus souvent qu'autrement accompagné de la fillette de cinq ans de sa conjointe, espérant sans doute que les tueurs à gages n'agiraient pas en présence de la petite. Il s'apprêtait également à quitter Sorel définitivement, pour son chalet des Laurentides, comme en font foi les boîtes retrouvées dans son logement.

Mardi, vers 13h, il s'est rendu à la marina de Sorel. Deux heures et demie plus tard, il est retourné chez lui. Un «professionnel» l'attendait dans le corridor menant à son appartement.

Atteint de plusieurs projectiles au dos, Dionne a tenté de se trainer jusqu'à son appartement, mais le tueur l'a rejoint pour l'achever de plusieurs autres balles. En tout, l'homme aurait reçu pas moins de 11 projectiles provenant d'un pistolet de calibre 9mm. muni d'un silencieux.

Des témoins ont vu le suspect s'enfuir avec une Pontiac Sunbird volée à Montréal le 2 juin et retrouvée quelques heures après le meurtre.

L'enquête est menée par la section des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, qui courait toujours après l'assassin hier.

GETINTO HIGH GEAR INT.®
1219, carré Phillips
En face de Birks et La Baie
Ouvert à partir de 11 h
FAILLITE
COTON OUATÉ • T-SHIRT • BODY SUIT
AUSSI LIQUIDATION
10 000
COSTUMES DE BAIN
60% À 80% DE RABAIS
GOTTEX • BODY GLOVE
ADRIENNE VITTADINI • CHRISTINA
MAYLO • LA BLANCA
J2106322

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
IDÉES-CADEAUX "HORS PÈRE"!

SHARP
ZQ-3000 ORGANISATION PERSONNELLE
N°19775
• Mémoire 32 Ko
• Affichage 16 chiffres, 4 lignes
• Fonctions heure mondiale, dépenses, à faire
• Calendrier
• Horaire
• Clavier genre QWERTY
• Pièces et main-d'oeuvre garanties 90 jours (Détails au magasin)
79,99

SAMSUNG
TÉLÉCOPIEUR FX-500
N°17348
• Alimentation 5 feuilles
• 20 numéros mémorisés
• Interface pour répondeur
• Accepte rouleau de papier 98' (en sus)
• Pièces et main d'oeuvre garanties un an (Détails au magasin)
349$

AZTECH
LECTEUR DC-ROM À DOUBLE VITESSE
N°20845
• Pour les applications multimédias
• Taux de transfert de données: 300 Ko/sec.
• Compatible avec DC-photo Kodak, à plusieurs reprises ou à une seule
• Compatibilité audio avec DC
• Logiciel King's Quest VI inclus. (En anglais)
199$

AGENDA QUOTIDIEN ROLODEX MD
N°21614
• Modèle de poche, très pratique pour planifier tout en un clin d'oeil!
9,99

Panasonic
TÉLÉPHONE SANS FIL
N°19641
• 10 canaux à changement à distance
• Pile de secours; autonomie de 7 jours
• Antenne caoutchoutée rétractile
• 10 numéros mémorisés
• Télésignal 1 voie
• Recomposition 1 touche
• Système de sécurité auto
• Pièces et main-d'oeuvre garanties un an (Détails au magasin)
• Prolongation de la garantie en option (Détails au magasin)
129,99

O'SULLIVAN
BUREAU, ÉTAGÈRE ET CHAISE
N°18146
Poste de travail au fini chêne colonial. Bureau à tablette pour clavier coulissante, un tiroir standard et section ouverte. 29 7/8" h. x 23 5/8" p. x 42 3/4" lar. Étagère à deux portes, tablette pour moniteur réglable. 23 5/8" h. x 11 3/4" p. x 42 3/4" lar. Chaise pivotante à réglage par vérin. Base à 5 pieds, revêtement en tissu antitaches Scotchguard MC.
139,99

PLATEAU EMPILABLE
N° 20855
Plastique noir.
Format lettre.
CHAC. 99¢*

PAPIER INFORMATIQUE
N°21376
Uni; blanc.
1700 feuilles par boîte.
Feuille simple, 40M.
9 1/2 x 11".
9,99*

O'SULLIVAN
MEUBLE POUR ORDINATEUR MOBILE
N° 10045
33" h. x 26 1/16" lar. x 23 3/4" prof. Stratifié au riche fini chêne colonial. Plateau de consultation incliné. Tablettes pour clavier et imprimante coulissantes. Roulettes faciles à déplacer. Prêt à assembler.
69,99

CROSS
STYLOS DOUBLÉS OR 10 K†
N°13744
Stylo à bille.
34,99
JEU STYLO À BILLE/PORTEMINE.
Standard (12123)
Pour dames (12128)
65,99
† Doublés d'or 1/20 10 carats

PAPER MATE
STYLOS À BILLE
Pointe moyenne ou fine. Encre noire, bleue ou rouge, au choix.
1,09* DOUZE

LIVRAISON GRATUITE AVEC ACHAT MINIMUM DE 150 $ (PAPETERIE). POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, APPELEZ-NOUS!

POINTE-CLAIRE	ST-LÉONARD	MONTRÉAL	LAVAL	ST-LAURENT	LASALLE
365 BRUNSWICK (DERRIÈRE FAIRVIEW)	6800 JEAN-TALON EST	301 ST-ANTOINE OUEST (À L'ANGLE DE BLEURY)	3003 BOUL. LE CARREFOUR (CARREFOUR LAVAL)	3660 CÔTE-VERTU	7214 NEWMAN
COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 694-0684	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 251-5022	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 875-2379	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 682-9274	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 338-1032	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 364-0591
TÉLÉCOPIEUR: (514) 694-1849	TÉLÉCOPIEUR: (514) 251-0588	TÉLÉCOPIEUR: (514) 875-4342	TÉLÉCOPIEUR: (514) 682-3144	TÉLÉCOPIEUR: (514) 338-1695	TÉLÉCOPIEUR: (514) 364-2722

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. À VEN. 8h à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 11h à 17h

PRIX-CHOC POUR MEMBRE ADHÉSION GRATUITE!
BUREAU EN GROS MC Bureau en gros limitée
Les articles peuvent varier de ceux montrés.

Avec 360 kilos de déchets solides par habitant, le Canada se classe dans le peloton de tête

DIANNE RINEHART
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ La réputation du Canada à titre de pays propre et vert est-elle à jeter à la poubelle?

Telle est la question qu'on se pose à la lecture d'un rapport de Statistique Canada publié hier. Selon le document, le Canada, au prorata de sa population, fut un des plus grands producteurs de déchets au monde, en 1991.

Chaque Canadien, cette année-là, a généré environ 360 kilos de déchets solides, ce qui nous permet de figurer parmi les cinq pays ayant produit le plus de déchets, en 1991, en compagnie de l'Australie, des États-Unis, de la France et de la Nouvelle-Zélande.

Ce rapport fait état des dernières données sur les déchets industriels et domestiques, les déchets dangereux et la production de gaz susceptibles d'accélérer l'effet de serre.

Le Canada a produit près de six tonnes de déchets dangereux, en 1991, pour chaque million de dollars US en biens et services généré par l'économie. Ces données sont transmises en devises US pour permettre une meilleure comparaison à l'échelle internationale.

Le Japon a pour sa part généré moins d'un quart de tonne pour un niveau équivalent de biens et services produits.

Cette disproportion s'explique en grande partie par le nombre considérable d'industries vivant des richesses naturelles et du grand nombre de manufacturiers, au Canada, toutes formes de production générant de grandes quantités de déchets dangereux.

Par ailleurs, les industries japonaises sont plus efficaces et recyclent beaucoup plus que les compagnies canadiennes.

Le dossier du Canada, au chapitre des déchets dangereux, est toutefois enviable comparativement à celui des États-Unis où chaque million de dollars US de biens et services produit 44 tonnes de déchets dangereux, chiffre qui grimpe à 158 tonnes en Chine.

Le rapport précise que l'Ontario produit 68 pour cent des déchets dangereux du pays.

Le Canada, par ailleurs, se classe au huitième rang, notamment après les États-Unis et l'Australie, comme producteur de matières polluantes responsables de l'effet de serre.

Les cinq plus grands pollueurs, à ce chapitre, sont des pays moins peuplés, mais sont des producteurs de pétrole du Moyen-Orient, où les principales sources de pollution à ce niveau sont les fuites des pipelines.

Le rapport de 300 pages, intitulé « Activité humaine et environnement, 1994 », révèle également que la consommation per capita d'eau potable des Canadiens — 15 mètres cubes par année — est parmi les plus élevées au monde.

Le Canada et l'environnement

Le Canada figure parmi les sept pays ayant produit le plus de déchets au pro rata de sa population.

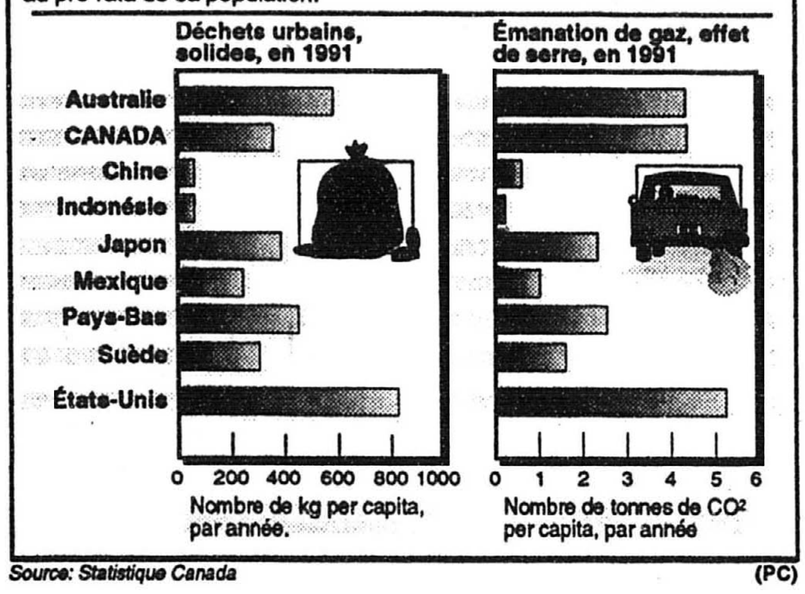

Source: Statistique Canada (PC)

8,15 %*
7,75 %
7,70 %
7,65 %
7,60 %
7,55 %
6,75 %

UN PLACEMENT QUI MARQUE DES POINTS – GARANTI !

Les titres hypothécaires émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation offrent un rendement plus élevé que de nombreux placements à revenu fixe. Ils sont entièrement assurés par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la SCHL ; ils bénéficient de la cote AAA et offrent une bonne liquidité. Contrairement à la plupart des placements à revenu fixe, ils vous procurent des paiements mensuels (intérêts et un peu de capital). Placement minimum : 5 000 $.

De nombreux investisseurs choisissent ces placements admissibles aux RER et aux FER pour obtenir un revenu mensuel régulier. Demandez tous les détails et votre brochure gratuite en appelant à la Banque TD ou en vous rendant à votre succursale dès aujourd'hui.

1-800-387-0047

BANQUE TD

Comme vous. Pour vous.*

*Taux annuel en vigueur au 31 mai 1994 pour un terme de 5 ans. Les taux peuvent changer sans préavis. *Marque de commerce de la Banque TD.

GARDEZ VOTRE SANG-FROID
Malgré la chaleur, restez de glace tout l'été grâce aux rabais sur toutes nos thermopompes.

THERMOPOMPES EN LIQUIDATION

CLIMATISEURS ET THERMOPOMPES DE TYPE PARTAGÉ CONTRÔLEZ VOTRE MILIEU
• Aucun conduit Aucun bruit
• Télécommande exclusive "I feel"
• Consommation d'électricité réduite
• Installation facile
• Confort dans toute la maison
Économprix à compter de 2 995$

Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montréal

Mr. SLIM MC CLIMATISEURS & THERMOPOMPES MITSUBISHI ÉLECTRIQUE

ECONO TECH
TÉLÉPHONEZ DÈS MAINTENANT... 733-1414

Tout pour bien dormir!

Lit "ORION"
Disponible en blanc ou noir mat.
39" 159.99
54" 209.99
60" 239.99
JOUR APRÈS JOUR

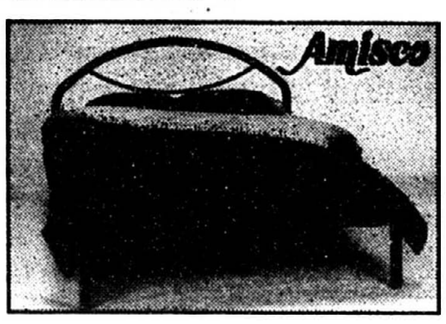

Serta

ELYSÉE
Recouvert d'un riche tissu, 312 ressorts, garantie de 15 ans.

	Matelas	Ensemble
39"	149.99	229.98
54"	189.99	294.98
60"	229.99	354.98

JOUR APRÈS JOUR

Livraison & installation disponibles

ULTIMA II
442 ressorts, sommier à ressorts, garantie complète de 15 ans.

	Matelas	Ensemble
39"	239.99	369.98
54"	319.99	489.98
60"	349.99	539.96

JOUR APRÈS JOUR

OREILLERS
24 MODÈLES DISPONIBLES
Support doux, médium, et ferme
6.99 à 69.99

JOUR APRÈS JOUR

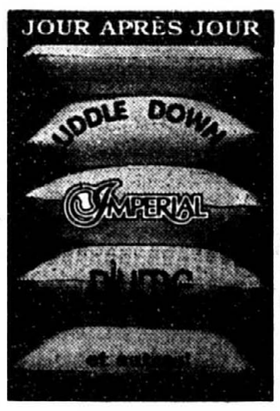

SEDUCTION
510 ressorts, riche tissu damassé, garantie de 15 ans.

	Matelas	Ensemble
39"	199.99	309.98
54"	259.99	399.98
60"	299.99	464.98

JOUR APRÈS JOUR

COUVRE-MATELAS
14 MODÈLES DISPONIBLES
piqué, plat ou vinyle
4.99 à 74.99
JOUR APRÈS JOUR

CLUB ULTIMA

VISA MasterCard Diners PAIEMENT DIRECT et CHÈQUES PERSONNELS

ST-LEONARD
6755 Métropolitain est
(coin Langelier)
Tél.: 322-2000

WEST ISLAND
3205 boul. des Sources
(Galeries des Sources)
Tél.: 685-6565

OUVERT 7 JOURS!

BIRKS

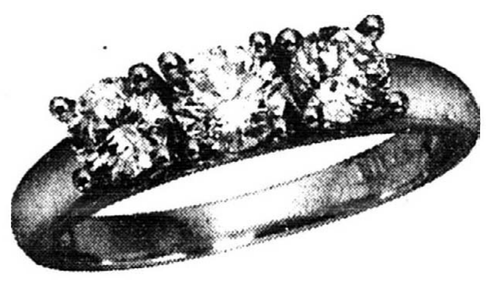

BAGUE DE FIANÇAILLES À DIAMANTS BIRKS

Un total de 1.00 carat serti dans de l'or blanc ou jaune 18 carats. Magnifiquement fabriquée à la main dans notre propre atelier d'orfèvrerie Birks.

PRIX EXCEPTIONNEL
2 995 $

BIRKS

1240, CARRÉ PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

On s'occupe de vos fenêtres!

Nous avons une GAMME COMPLÈTE de PARURES DE FENÊTRES pour chaque pièce de votre maison

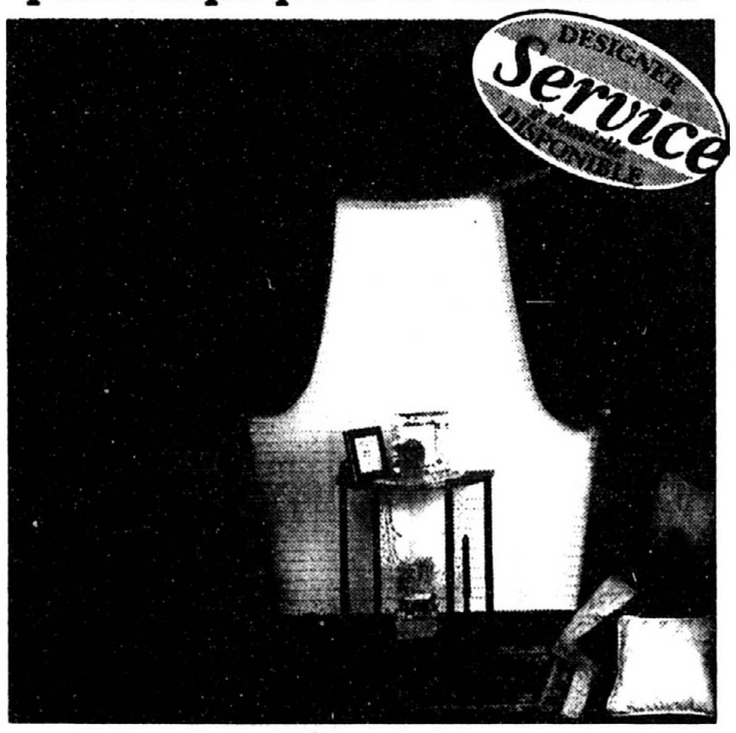

Nos designers créeront votre décor personnel, en magasin ou dans le confort de votre foyer. Les STORES VERTICAUX et HORIZONTAUX, les TENTURES et le REMBOURRAGE... NOUS OFFRONS LE TOUT!

HunterDouglas Draco Kirsch VERTICO SHADE-O-MATIC Frontier ROBERT ALLEN JOANNE FABRICS TEXTILES JOANNE Graber Rosedale Lubotex Inc. EQUUS ... et beacoup plus!

CLUB ULTIMA

VISA MasterCard Diners PAIEMENT DIRECT et CHÈQUES PERSONNELS

ST-LEONARD
6755 Métropolitain est
(coin Langelier)
Tél.: 322-2000

WEST ISLAND
3205 boul. des Sources
(Galeries des Sources)
Tél.: 685-6565

OUVERT 7 JOURS!

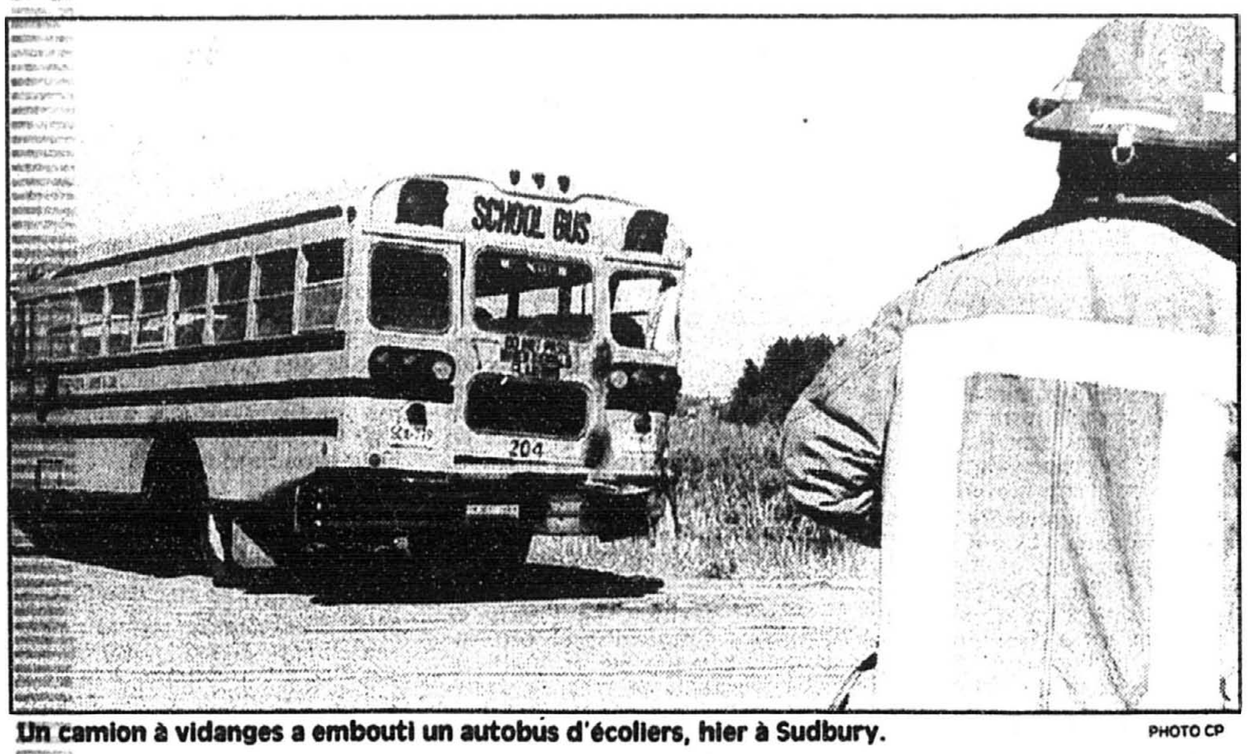

Un camion à vidanges a embouti un autobus d'écoliers, hier à Sudbury. PHOTO CP

Deux jeunes écoliers tués à Sudbury

PC

SUDBURY, Ont.

■ Un camion à vidanges a embouti l'arrière d'un autobus scolaire, hier matin à Sudbury, en Ontario, tuant deux écoliers.

Plusieurs autres élèves ont également subi des blessures quand l'autobus a été frappé par le camion, a indiqué la police. Aucun des conducteurs des deux véhicules n'a été blessé.

Un écolier a été projeté par la lunette arrière de l'autobus, qui s'est retrouvé dans le fossé après la collision.

Les deux victimes sont Tammy Lavallee, âgée de 11 ans et David Bushey, 12 ans, tous deux de Sudbury.

Quatre autres jeunes, âgés de 9 à 13 ans, ont dû être transportés à l'hôpital. L'un d'eux a reçu son congé, les trois autres étaient toujours hospitalisés hier soir, dont un dans un état grave.

Douze écoliers voyageaient à bord de l'autobus.

Lexus LS400 1994
En équipment de série, votre tranquilité d'esprit.

Exclusivement avec cette offre l'inclusion du service sans frais pour 48 mois ou 80 000 km.

On a dit qu'elle était «*la voiture qui s'approche le plus de la perfection*». Il s'agit, bien sûr, de la berline de luxe LS 400 de Lexus. «*Un tour de force technologique*» doté d'un moteur hautes performances de 250 ch. Un véritable chef-d'oeuvre de finition intérieure en bois et cuir.

Appelez-nous ou venez voir dès maintenant, nous vous donnerons tous les détails.

Vous vous rapprocherez encore un peu plus de la perfection.

LEXUS *À la conquête de la perfection*

VIMONT LEXUS TOYOTA
255, boul. Saint-Martin est
Laval, (Québec)
Tél.: (514) 387-5956

SPINELLI LEXUS TOYOTA
561, boul. Saint-Joseph
Lachine (Québec)
Tél.: (514) 634-7171

GABRIEL LEXUS TOYOTA
3333, Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec)
Tél.: (514) 748-7777

* Pour de plus amples renseignements sur cette offre spéciale, contactez le concessionnaire Lexus le plus près de chez vous. Offre se termine le 30 juin 1994.

LEXUS

LA PERFORMANCE

AVEC MINOLTA

BONNE FÊTE DES PÈRES

ENSEMBLE
MINOLTA FREEDOM 50N

- Réglage de mise au point fixe
- Avance et rebobinage automatique du film
- Réglage automatique de la sensibilité pour film à codage DX
- Flash incorporé

INCLUANT: Caméra, film, piles et étui

84,99$

ENSEMBLE
MINOLTA FREEDOM 90EX

- Pour l'amateur de paysage, sport, portrait et plus !
- Objectif zoom 38, 90 mm
- Flash incorporé
- Incluant: piles, étui, film, courroie

309,99$

ENSEMBLE
MINOLTA MAXXUM 3xi

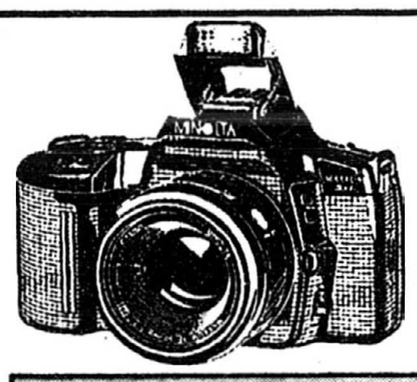

Appareil reflex à mise au point automatique, exposition automatique et sortie automatique du flash.

Incluant:
- Boîtier 3xi
- Objectif zoom AF35-70 mm • Filtre Cokin
- Pile, film, courroie

GARANTIE 5 ans 2 ans

479,99$

CLINIQUE CAMÉRA
Venez rencontrer M. Paul Doré, représentant Minolta et apportez votre appareil pour une vérification par le Dr Minolta.
Vendredi 10 juin de 16 à 21 heures — Samedi 11 juin de 10 à 16 heures

J2069452

67e 1927-1994

« TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO »

L.L. LOZEAU LTÉE

6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9

Tél.: 274-6577
Fax: 274-4221

LA FÊTE DES PÈRES EST LE 19 JUIN

FÊTE DES CADEAUX

Voici quelques-unes des superbes idées-cadeaux pour papa que vous retrouverez chez Bombay. Tout est prêt à emporter dès aujourd'hui.

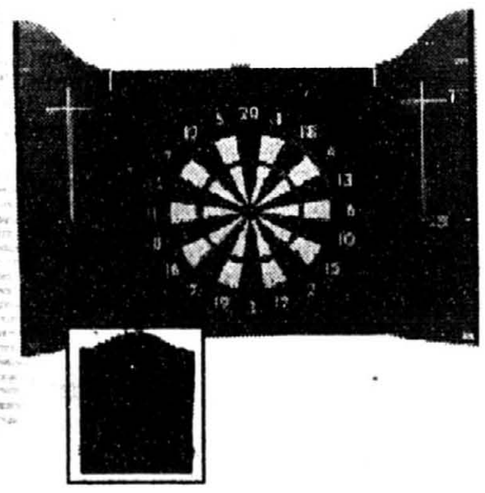

99$
Cour. 159$
ARMOIRE À JEU DE FLÉCHETTES
Comprend une cible de taille réglementaire, six fléchettes et une ardoise.
Ouverte : 25 1/4 po h x 40 1/4 po l x 3 1/2 po p
Fermée : 20 1/4 po l

169$
Cour. 199$
JAMES LE VALET
Original et pratique, James est peint main en tenue traditionnelle de maître-d'hôtel anglais. Il amusera et sera au service de papa durant de longues années. Il a été conçu par l'artiste anglais. Keith ap Owen.
32 3/4 po h x 11 3/4 po l x 20 po p

59$
Cour. 79$
COFFRET À SOUVENIRS
Rangez vos souvenirs précieux dans cette exclusivité Bombay. Il est doté d'une plaque en laiton à graver; gravure non comprise.
13 1/4 po h x 12 po l x 3 1/2 po p

Les prix sont en vigueur jusqu'au 19 juin 1994. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987

La Compagnie Bombay

Une peinture de qualité doit savoir encaisser bien des mauvais traitements: traces de doigts, marques de crayons, taches et éclaboussures de toutes sortes. Les peintures Pratt & Lambert sont spécialement conçues pour résister aux taches et se nettoyer facilement, jour après jour. Et si vous devez frotter une tache rebelle, elles ne perdent pas de leur lustre, contrairement à certaines peintures bon marché. Si vous cherchez une peinture qui conservera sa beauté lavage après lavage, année après année, optez pour Pratt & Lambert, la peinture pour murs classée # 1.

MONTRÉAL
Les Décorateurs de Montréal ltée
250, rue Ste-Catherine Est
(514) 288-2413

MONTRÉAL
A. Gorak ltée*
4241, rue Jean-Talon Est
(514) 725-1751

MONTRÉAL
Empire Papiers Peints
3455, av. du Parc
(514) 849-1297

MONTRÉAL
Centre Décoration Charlemagne
5921, boul. Monk
(514) 767-6541

MONTRÉAL
Marcel Lortie inc.
8495, boul. St-Laurent
(514) 381-3967

MONTRÉAL
Réno-centre D.G.
5890, rue St-Jacques
(514) 482-8381

REPENTIGNY
Tapis Valiquette
351, rue Notre-Dame Est
(514) 581-2414

LAVAL
Colobar Pont-Viau enr.*
357, boul. des Laurentides
(514) 667-7200

PIERREFONDS
P.E. Labrosse inc.
11720, boul. Gouin Ouest
(514) 684-2591

ST-LAMBERT
Quincaillerie Rousseau
483, av. Victoria
(514) 671-3267

BROSSARD
Le Colori Maître*
1875, av. Panama
(514) 465-2086

LONGUEUIL
Les Distributions Gypca 1988 inc.
2170, rue de la Province
(514) 646-1466

BELOEIL
Azalée Décor enr.
275, boul. Laurier
(514) 446-1383

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
J.G. Bombardier inc.
765, rue St-Jacques
(514) 346-4462

ST-HYACINTHE
Ambiance d'Ajourd'hui
2400, rue Dessaulles
(514) 778-7772

JOLIETTE
J.A. Dion inc.
485, rue St-Louis
(514) 756-6632

ST-JÉRÔME
Tapis Trudeau inc.
2223, boul. Labelle
(514) 438-2175

VAL-D'OR
Le Coin du Tapis
1488, rue de la Québécoise
(819) 825-6923

ÉVAIN-ROUYN-NORANDA
Le Coin du Tapis inc.
1011, boul. Rideau
(819) 764-9488

VALLEYFIELD
Les Tapis Guy Leduc inc.
270, boul. Jacques-Cartier
(514) 377-2233

ROCK FOREST
Décor N.W.
5087, boul. Bourque
(819) 823-4100

SHAWINIGAN
Maurice Bernier inc.
2933, boul. des Hêtres
(819) 539-6343

TROIS-RIVIÈRES
Maurice Bernier inc.
1374, boul. des Récollets
(819) 374-6777

QUÉBEC
Cantin & Fils*
175, rue St-Vallier Est
(418) 525-7123

ST-CONSTANT
Entrepôt de la peinture
878, rue St-Pierre
(514) 632-0753

J2104062

LES PEINTURES PRATT & LAMBERT
Le premier choix...finis architecturaux depuis 1849

* Couleurs assorties par ordinateur.

Mustang 1994
comme neuve, 13 000 km, 5 vitesses, seulement
15 500$

Mustang 1993
5 litres, 5 vitesses, rouge 7 000 km
Faites vite !

Crown Victoria LX 1993
Blanche. Tout équipée. Seulement 19 000 km.
Vraie aubaine...

Mercury Sable GS 1993
20 000 km tout équipée Vrai bijou.
15 495$

Mazda MX-6 Mystère 1993
Complètement équipée avec toit ouvrant. **Faut voir !**
Spécial...

Escort GT 1991
Boite automatique, air climatisé, toit ouvrant. Blanche
7 995$

Probe GT groupe 1990
Équipée de A à Z, boite automatique, roues « Mags ». Spécial
8 495$

Cutlass Supreme LS 1989
Très belle voiture. Tout équipée, sieges électriques
7 500$

HONDA CIVIC 1991
Si, manuelle 5 vit., toute équipée.
Vraie aubaine...

Thunderbird Super Coupe 1992
Noir, toit ouvrant, vitres électriques, sieges en cuir et autres options
Spécial de la semaine

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS. TAXES EN SUS.

Chomedey Ford

2455, boulevard Labelle, Laval
688-9200

J2105383

Le Français «repêché» par un navire grec corrige la version du naufrage

Immigration Canada a pris des dispositions pour son retour en France

BRUNO BISSON

■ Le Français de 36 ans repêché en haute mer par un navire grec, la semaine dernière, n'était pas un naufragé abandonné sur son frêle esquif mais juste un pauvre hère naviguant sur l'océan démonté de sa propre vie, entre La Martinique et son Europe natale.

Selon les enquêteurs d'Immigration Canada qui ont recueilli le témoignage de M. Xavier-Hubert Henri, hier, à l'arrivée du navire *Anezina* au port de Montréal, l'homme a demandé d'être rapatrié en France le plus vite possible et n'a aucunement manifesté le désir d'être admis comme immigrant au Canada.

Les autorités de l'Immigration ont pris des arrangements avec le consulat général de France pour que celui-ci paie les coûts du voyage de retour de M. Henri, aussitôt qu'on lui aura émis les documents nécessaires (passeport, identité, etc) qui permettront au voyageur de prendre un avion pour le vieux continent. M. Henri restera détenu au centre de prévention d'Immigration Canada, dans l'intervalle, et devrait quitter le pays demain ou samedi au plus tard.

Mardi dernier, *La Presse* et l'Agence France-Presse ont raconté l'histoire de ce malheureux, recueilli en mer «quelque part entre les Açores et le Canada» par un navire marchand grec, qui faisait route vers le port de Cleveland, en Ohio, via la Voie maritime du Saint-Laurent. Le témoignage de l'armateur du navire grec *Anezina* laissait entendre que Xavier-Hubert Henri avait été trouvé sur un radeau de fortune abandonné en haute mer par l'équipage du navire qui l'avait conduit jusque-là.

Hier, les enquêteurs d'Immigration Canada ont recueilli auprès du principal intéressé une histoire très différente, un peu moins exotique, mais presque aussi désespérante: en fait, Xavier-Hubert Henri, cuisinier de son état, est un homme à la dérive qui, comme le bateau ivre de Rimbaud, voguait au rythme des vents et marées, en regrettant «l'Europe aux anciens parapets».

Parti à la fin de 1993 de France, où rien ne fonctionnait pour lui, M. Henri s'est établi en Martinique, un département français où il croyait pouvoir refaire sa vie. Après sept mois, il en a eu assez et a trouvé à s'embaucher sur un petit bateau commercial en route pour la France.

Mais au cours du voyage de retour, M. Henri aurait éprouvé une attirance un peu trop forte pour la dive bouteille, ce qui aurait attisé des tensions entre le reste de l'équipage et lui. Selon le témoignage qu'il a donné aux agents d'Immigration Canada, Henri a lui-même demandé d'être transféré sur un autre navire. L'*Anezina*, qui croisait par là, aurait alors dévié de sa trajectoire pour le cueillir à son bord et le ramener au Canada.

Selon Richard Saint-Louis, porte-parole d'Immigration Canada, Xavier-Hubert Henri a admis qu'il a déjà eu des problèmes avec la justice française, ayant été arrêté relativement à une affaire de stupéfiants dont la nature n'a pas été précisée.

«Cela le rendait inélégible au statut d'immigrant au Canada, a précisé M. Saint-Louis, mais de toute façon, il n'a pas manifesté l'intention de demeurer au pays. Il a plutôt demandé à rentrer en France dans les plus brefs délais possibles. Nous avons donc pris les arrangements nécessaires avec le consulat.»

Henri devrait donc être rapatrié vers le vieux pays où Rimbaud est mort, avant le week-end.

Sauvetage de l'OM: le suspense dure

■ Marseille et son équipe de soccer, l'OM, attendront au moins jusqu'à vendredi avant de voir arriver le sauveur annoncé, le Québécois Ghislain Gingras. Hier, le montage financier annoncé par l'homme d'affaires de Saint-Jovite n'était pas encore complété. Pour employer le vocabulaire en usage dans le monde des financiers, «tous les fils n'étaient pas encore attachés».

Toute la journée, hier, le téléphone de M. Gingras sonnait occupé. À quelques reprises, sa femme a répondu aux appels, soulignant qu'elle n'avait rien à déclarer et que son mari ne serait pas sorti de ses réunions et conférences successives avant le soir assez tard. «Les nouvelles diffusées au sujet de la transaction avec l'Olympique de Marseille ont considérablement retardé le règlement recherché, a-t-elle dit: Mais il est le seul à pouvoir donner des informations.»

Cependant, Mme Gingras a dit que le départ annoncé par certains médias pour hier soir n'aurait pas lieu avant vendredi, sauf contre-ordre. Elle n'écartait pas la possibilité que M. Gingras fasse une déclaration en soirée, hier.

Quel est le *plus* LE PRIX bas ?

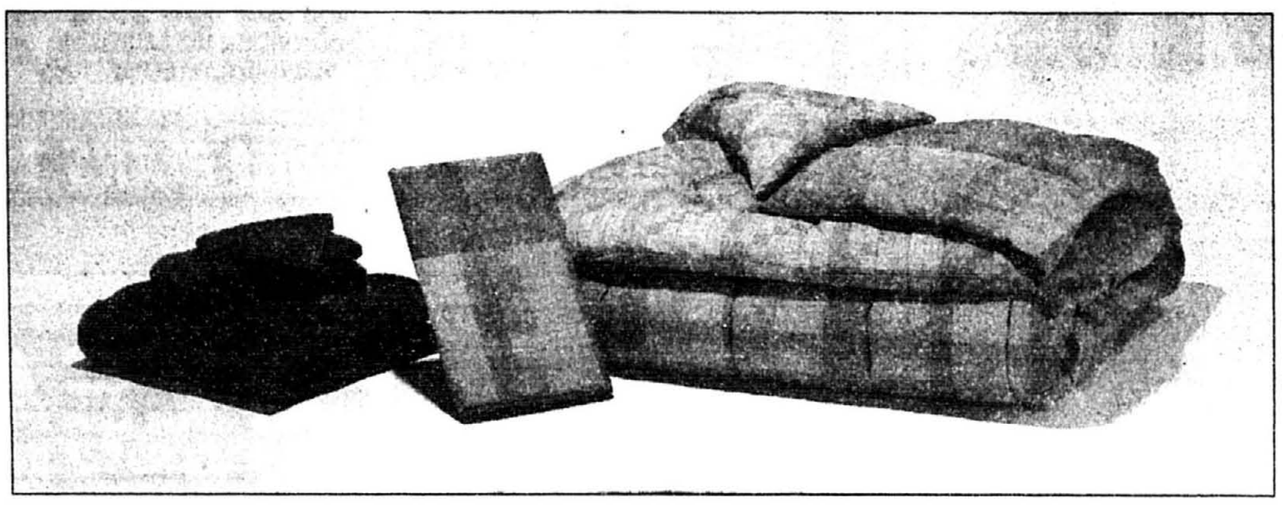

☐ « PRIX D'ENTREPÔT » 129,45 $
☐ « BAS PRIX DE TOUS LES JOURS » 124,85 $
☐ « PRIX ÉTIQUETTES ROUGES, BLEUES, JAUNES » ?0X, ! ! $
■ Prix Linen Chest 98,75 $

« Le plus bas prix à Montréal, tous les jours, toute l'année, garanti sans conditions »

PEU IMPORTE LE NOM QUI EST DONNÉ AUX PRIX, nous vous suggérons de vérifier vous-même qui a véritablement les prix les plus bas à Montréal...*garantis.*

Nos prix sont IMBATTABLES!
COMPAREZ, vous serez convaincu

Depuis plus de **30 ans** Linen Chest offre aux Montréalais le choix le plus imposant d'articles dernière mode pour la maison, tous à des prix garantis les plus bas... avec un service hors-pair comme il ne s'en fait plus.

Rendez-vous chez Linen Chest durant SON FAMEUX SOLDE ANNUEL.
Dès le premier coup d'oeil vous serez convaincu!

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

ROCKLAND 341-7810
CATHÉDRALE STE-CATHERINE at UNIVERSITY 282-9525

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu

Réducteur de vitesse

CIE GBS GÉNÉRAL BEARING SERVICE inc
Montréal 937-7423 | Laval 668-5330 | Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 | Longueuil 679-2550 | Mil-Est 254-6038
J2002806

Rêvez-vous de vacances ultra-reposantes, douces et énergisantes ?
Vous avez alors besoin de
THALASSOTHÉRAPIE À PASPÉBIAC
Bains à l'eau de mer, enveloppements d'algues, massages thérapeutiques, etc.
Le bonheur
dans un somptueux manoir du 19e siècle sur 15 acres de terrain aménagé au bord de la mer... où vous vous laisserez vivre...
« Là où l'ambiance fait la différence »
AUBERGE DU PARC
Informations et brochures :
1-800-463-0890
J2105551

Une poursuite d'un million contre Longueuil et trois de ses policiers est rejetée

GEORGES LAMON

■ Réjean Pépin, un résidant de Lachenaie qui se disait injustement accusé, jugé, condamné et incarcéré pour quatre vols qualifiés commis en 1986, vient d'être débouté dans son action de un million de dollars en dommages et intérêts contre la ville de Longueuil et trois de ses policiers.

Dans un long jugement de 73 pages rendu le 3 juin 1994, et qui rappelle tous les événements qui ont conduit à l'action de Pépin, le juge Jean-Jacques Croteau, de la Cour supérieure, en arrive à la conclusion que, compte tenu de tous les éléments de preuve recueillis, les enquêteurs avaient «amplement de motifs raisonnables et probables» de croire que Pépin, reconnu par les caissières victimes des endroits visités, pouvait être l'auteur des quatre vols à main armée dont il a été accusé. Aussi se sont-ils bien acquittés de leur tâche.

Reconnu coupable le 9 octobre 1986 de ces vols à main armée, Pépin était condamné à trois ans de prison le 7 novembre 1986. Après un séjour de sept mois au pénitencier de Cowansville, il obtenait gain de cause en appel. Le 14 octobre 1988, la Cour d'appel ordonnait un nouveau procès. À la suite de ce procès, tenu les 16, 17 et 18 septembre 1988, le juge Robert Sansfaçon lui accordait le bénéfice du doute raisonnable et le libérait.

C'est en avril 1989, et en s'appuyant sur la décision de la Commission de police du Québec, qui blâmait les policiers Michel Viau et Jacques Sévigny, que Réjean Pépin décidait d'inscrire son action contre les deux policiers, l'inspecteur Raymond Lessard et la ville de Longueuil.

Dans le cas du policier Jacques Sévigny, le juge Croteau estime que son enquête n'a pas été «précipitée», et qu'il n'y avait pas non plus d'intention malveillante de sa part; bref, il n'a fait que son devoir de policier. Pépin lui reprochait un parti pris à son égard, et arguait que son enquête avait été «bâclée et biaisée».

Quant à son collègue Michel Viau, le juge rejette la prétention de l'erreur judiciaire, alléguée par Pépin, qui aurait pu être causée par quelques manquements. Si faute il y a eu.

Finalement, dans le cas de l'inspecteur Lessard, à qui Pépin avait demandé l'affectation d'un autre enquêteur que Sévigny, à cause d'un prétendu conflit de personnalité avec lui, il rappelle que «le service de police d'une ville n'est pas un commerce ou un fournisseur de services où le client peut avoir le choix du vendeur ou du représentant ou de l'agent». Il ajoute: «Si la Charte canadienne accorde une multitude de droits aux individus soupçonnés d'une infraction ou d'un crime, elle ne leur donne pas le choix de l'enquêteur, du chargé de dossier ou de l'interrogateur».

Si Pépin fut peut-être victime d'une erreur judiciaire, selon les policiers, celle-ci ne résulte aucunement de quelques faits, négligence ou de la faute des policiers. Et il rappelle la campagne de discrédit — qu'il ne comprend pas — menée par Pépin à sa sortie de prison, contre le corps de police de Longueuil, et en particulier les enquêteurs Viau et Sévigny ainsi que l'inspecteur. Il relève en passant, sa tendance à la psychopathie.

«Il a eu des excès de caractère, note-t-il, avec ses gardiens au palais de justice de Longueuil et dans les prisons où il a été retenu, et sa conduite inconsidérée entraînant bien des gens dans sa tourmente dénonciatrice (dans le trou trois fois à Cowansville n'est certes pas la faute des policiers).»

Quant à la Commission de police, tout en expliquant que sa décision «ne constitue aucunement chose jugée» et que ces conclusions ne lient pas la Cour supérieure, il note qu'elle «a entendu une preuve différente de celle qui a été présentée devant cette cour». À son avis, il est indiscutable qu'il existe deux perspectives entre cette commission et la Cour supérieure. D'ailleurs, il s'étonne que les caissières victimes qui avaient reconnu positivement Pépin lors des vols, donc les principaux témoins oculaires, ne furent pas entendues par la Commission.

Michèle Richard n'entend plus du tout à rire

YVES BOISVERT

■ En affirmant qu'elle n'a «rien contre l'humour, bien au contraire», Michèle Richard s'est adressée hier à la Cour supérieure pour empêcher un chroniqueur radiophonique de continuer à rire d'elle.

L'artiste de variétés bien connue, qui est représentée par le bureau de l'avocat controversé Claude F. Archambault, se plaint d'être victime d'une campagne de salissage de la part de Jean Pilote, un agent d'artiste et chroniqueur.

Pilote, dit Mme Richard, la tourne en dérision et abreuve son mari de sarcasmes sur les ondes de CKVL. Il bafouerait de plus la mémoire de son défunt père, le violoniste «Ti-Blanc» Richard, à son avis.

Dans cette requête en injonction déposée hier en Cour supérieure, l'artiste de 38 ans d'expérience déclare s'être «toujours bien accomodée» du fait qu'elle a été la cible des humoristes depuis des années.

Elle prétend cependant que Pilote, qui en aurait fait sa tête de Turc depuis quatre ans, dépasse les bornes. Il profère, dit-elle, «des méchancetés qui n'ont rien à voir avec l'humour».

Mme Richard fait état dans sa poursuite de différentes allégations de Pilote, et de leurs chicanes.

Prétendant que la situation est urgente, Michèle Richard demande à la Cour supérieure d'interdire à Pilote de «parler» de sa vie privée, de «dire des faussetés» à son sujet et de cesser de l'insulter, de la harceler ou de communiquer de quelque façon» avec elle.

Sa requête devrait être entendue prochainement.

NTG INTERNATIONAL INC.
'The Network Technology Group'

INTERNET
Forum 94

NTG International Inc. organise un colloque d'une journée sur l'exploration du monde d'Internet. Vous y trouverez tout ce que vous devez savoir, que vous soyez un utilisateur débutant ou accompli. 150$

Sujets comprenant:
- ✓ Découverte d'Internet et de Freenet
- ✓ Accès et utilisation d'Internet
- ✓ Utilisation d'Internet pour promouvoir votre entreprise
- ✓ Plus des rencontres avec les fournisseurs d'Internet et des démonstrations d'interfaces graphique

Ottawa 21 juin 1994 | Montréal 28 juin 1994 | Toronto 7 juillet 1994

Demandez des précisions sur nos rabais

Rencontrez des collègues, partagez les expériences des utilisateurs, identifiez vos points d'intérêt et vos besoins et planifiez l'avenir.

VENDEURS: Découvrez comment vous pouvez participer au prochain Salon INTERNET à l'automne 1994.

Pour plus de précisions, communiquez avec
NTG International Inc.
À Toronto: (905) 771-0205
À l'extérieur: 1-800-838-7894

J210431

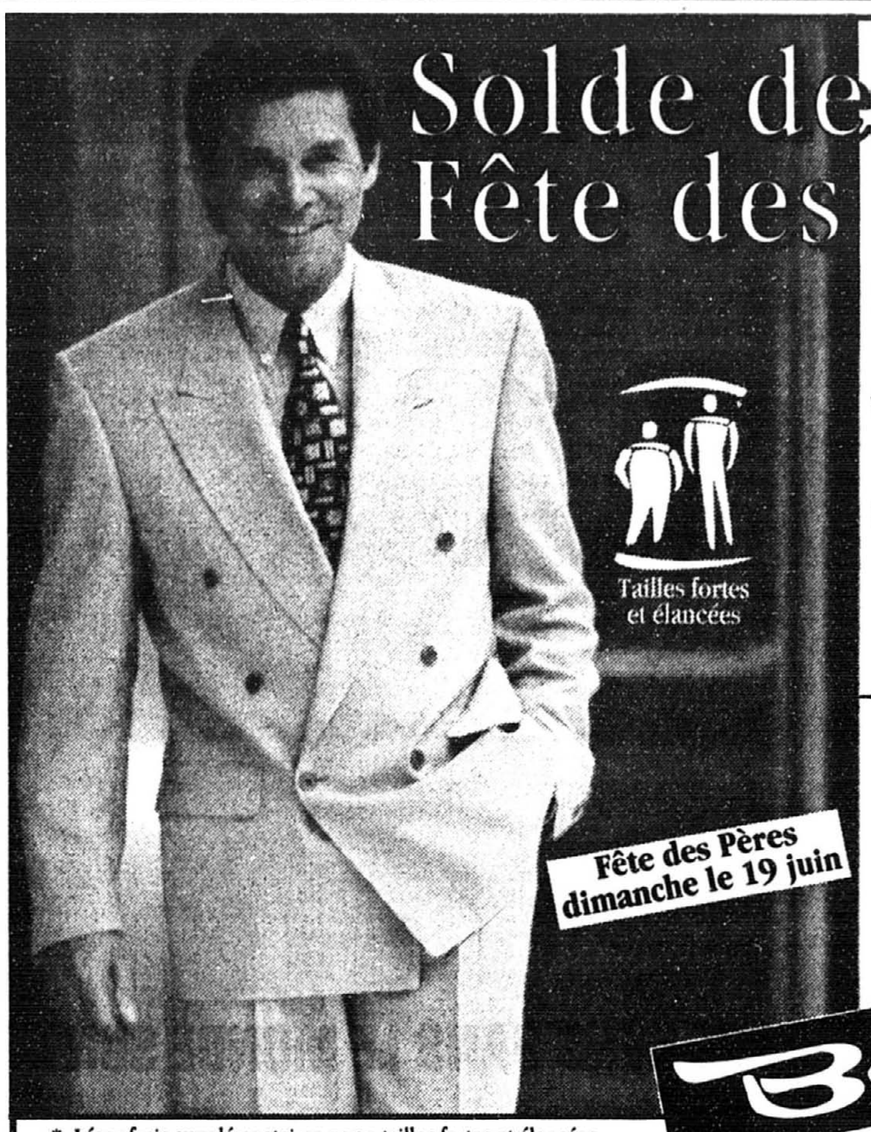

Solde Fête des pères

Un été sous le signe de l'élégance!

Belle sélection de styles avec vestons à devants droits ou croisés. Tissus et motifs variés. Statures Régulières, fortes et élancées. 36 à 60**. Prix Courant jusqu'à 595$

Un seul bas prix pour toutes les tailles
Solde 199,99

Aussi disponible: un choix attrayant de complets 100% laine. Statures régulières, fortes et élancées: 36 à 60**. Prix courant: 395$ et 450$
Solde 299,99*

Bouet

* Léger frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées.
** Certaines tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

- 4475 boul. Métropolitain Est. 374-4555
- Carrefour Laval 687-1670
- Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
- Fairview Pointe-Claire 694-9050
- Galeries d'Anjou 353-6310
- Promenades St-Bruno 653-5100
- Carrefour Angrignon 366-0762
- Centre Rockland 735-5441

34e ANNIVERSAIRE

CONCOURS VIVA L'ITALIA

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES 9 voyages en Italie! (Valeur totale: 27 000,00$) VOIR RÈGLEMENTS EN MAGASIN

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT avant MARS 1995*

PIONEER
12 MOIS GARANTIE
LECTEUR CD
- Télécommande
- Bouton «Shuttle»

Service gratuit
579$

KENWOOD
12 MOIS GARANTIE
CHAÎNE AUDIO
- Magnétocassette double
- Chargeur de 5 CD

Service et livraison gratuits
999$
Base gratuite

PIONEER
24 MOIS GARANTIE
MINI-CHAÎNE
- Chargeur de 6 CD
- 30 watts par canal
- 4 haut-parleurs

SURROUND SOUND
Service et livraison gratuits
899$

12 MOIS GARANTIE
KENWOOD
CHAÎNE AUDIO
- Lecteur CD
- 50 watts par canal
- Magnétocassette double

699$ BASE GRATUITE
Service et livraison gratuits

PIONEER
24 MOIS GARANTIE
DOUBLE PLATINE À CASSETTE
- Inversion automatique
- Dolby HX Pro
- Correcteur FLEX

Service gratuit
299$

KENWOOD
12 MOIS GARANTIE
CHAÎNE AUDIO
- 25 watts par canal
- Lecteur CD
- Magnétocassette double

Service et livraison gratuits
699$

KENWOOD
36 MOIS GARANTIE
RÉCEPTEUR AUDIO-VISUEL
- 100 watts par canal
- Dolby Pro Logic

Service gratuit
499$

ZENITH MITSUBISHI SAMSUNG HITACHI SHARP TOSHIBA KENWOOD JVC ONKYO PIONEER

BRAULT & MARTINEAU
là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

LAVAL
1770, Boul. Des Laurentides
(Coin St-Martin)
Tél.: 667-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, Boul. Des Sources
(Sortie 55, Transcanadienne)
Tél.: 685-3572

LASALLE
1130, Dollard
(Près du boul. de La Verendrye)
Tél.: 364-6110

LONGUEUIL
3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)
Tél.: 679-1260

ST-LEONARD
6875, Jean-Talon est
(Près des Galeries d'Anjou)
Tél.: 254-9455

BROSSARD
8220, Boul. Taschereau
(Coin Pelletier)
Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES
12605, Sherbrooke est
(Près de Tricentenaire)
Tél.: 640-6446

HULL
217, Montcalm
(Coin St-Joseph)
Tél.: (819) 771-6611

CENTRE DE LIQUIDATION
8600, Place Marien
(Sortie 85 autoroute Métropolitain est)
Tél.: 881-9400
Non-disponible au C.D.L.

ROCK FOREST
4275, Boul. Bourque
(Coin Grégoire)
Tél.: (819) 562-4242

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar. 9 h 30 à 18 h
Mer.-Jeu.-Ven. 9 h 30 à 21 h
Sam. 9 h à 17 h
Dim. 11 h à 17 h

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500$ meubles/électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 mars 1995.

VISA MasterCard

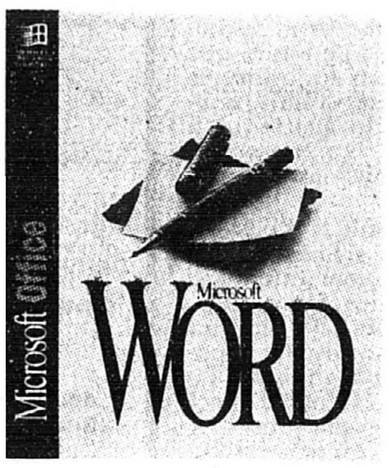

UN MILLION DE GENS DANS LE MONDE SONT PASSÉS DE WORDPERFECT[MD] À

ET CE, AVANT MÊME DE SAVOIR QU'IL SERAIT OFFERT À 129,95 $*.

Les raisons ne manquent pas pour expliquer pourquoi un million de gens ont fait le saut de WordPerfect à Microsoft[MD] Word. Et ce sont les mêmes raisons qui font de Word le plus populaire traitement de texte pour Windows[MC].

En ce moment, mais pour un temps limité, le prix de Word est une raison plus que valable de l'adopter. Si vous passez de votre traitement de texte actuel à Microsoft Word 6.0 avant le 31 août 1994, Microsoft Canada vous offrira une remise de 40 $ sur le prix d'achat, ce qui représente une économie de près de 30 %.

Mais la raison qui explique le mieux le grand virage vers Microsoft Word, c'est qu'il est tout simplement supérieur. Cette affirmation n'est pas la nôtre, mais bien celle de gens qui gagnent leur vie à évaluer des logiciels. En plus de passer le test haut la main, Word s'attire chaque fois des compliments enflammés.

La revue *InfoWorld*, par exemple, en parle en ces termes : « En conclusion, nous pouvons dire que Microsoft Word 6.0 pour Windows est le meilleur de tous les logiciels de traitement de texte. » *PC Magazine* renchérit en le qualifiant de « ...traitement de texte le plus raffiné et le plus performant jamais conçu. »

Nous nous permettons d'ajouter ici que Word facilite aussi la transition de WordPerfect. Il convertit non seulement vos dossiers sans toucher au format, mais vous laisse travailler avec les commandes de WordPerfect auxquelles vous êtes habitué, tout en vous indiquant les commandes Word correspondantes.

Word remplit également une promesse qui se fait de plus en plus rare : l'engagement à long terme. Microsoft offre en effet un accès illimité à un support technique téléphonique sans frais.**

Mentionnons enfin que Word n'est pas seulement une application, mais fait partie intégrante de Microsoft Office, un logiciel qui réunit plusieurs applications bureautiques en un seul ensemble intégré.

Afin de profiter de notre offre spéciale de mise à jour Microsoft Word 6.0 ou pour en savoir davantage sur Microsoft Office 4.2, rendez-vous chez un détaillant Microsoft. Vous pouvez obtenir les coordonnées du détaillant le plus proche en composant le 1 800 563-9048.

Et si quelqu'un vous demande pourquoi vous changez de logiciel, vous pourrez dire que des bonnes raisons, vous en avez un million.

Microsoft Office

*Prix basé sur 169,95 $, prix de détail suggéré pour la mise à jour Word 6.0, moins un rabais de 40 $ offert par Microsoft Canada. Les prix des détaillants peuvent varier. Les usagers détenant une licence de WordPerfect, d'un autre traitement de texte concurrent ou de versions antérieures de Microsoft Word sont admissibles au PDS de 169,95 $ et au rabais à l'achat de la mise à jour Microsoft Word version 6.0. Le bon-rabais est fixé à l'emballage du produit. Word 6.0 fera une recherche dans votre sytème afin de déterminer votre admissibilité à cette mise à jour spéciale. L'offre se termine le 31 août 1994. Offre valable au Canada seulement. **Le support technique téléphonique pour Microsoft Office est gratuit, mais les frais d'appel de base des compagnies de téléphone peuvent s'appliquer. La ligne sans frais peut être annulée sans préavis. Au Canada, composer le 1 800 563-9048. Les malentendants peuvent nous rejoindre par le biais de Microsoft text telephone (TT/TDD) services en composant le (905) 568-9641. ©1994 Microsoft Corporation. Tous droits réservés. Microsoft et le logo Microsoft sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Windows est une marque de commerce de Microsoft Corporation. WordPerfect est une marque déposée de WordPerfect Corporation. Citations publiées avec la permission des éditeurs. Extrait de InfoWorld, 94-07-02. Copyright ©1994 International Data Group. Extrait de *PC Magazine*, 94-08-02. Copyright ©1994 Ziff-Davis Publishing Company L.P.

Luna rappelle ses sandales pour enfants

DANIELLE BONNEAU

■ Des sandales pour enfants avec des semelles de caoutchouc mousse, fabriquées en Chine, font présentement l'objet d'un rappel.

Très colorées, ces chaussures sont décorées avec de petits appliqués tenus en place par des rivets. Avisé que les appliqués et les rivets peuvent se détacher et constituer un danger pour les jeunes enfants, le distributeur, Luna International, a décidé de faire un rappel.

« Un petit garçon d'un an demeurant à Windsor a mâchouillé une sandale et un des appliqués s'est détaché », explique Tony Alexander, vice-président des ventes et du marketing chez Luna International. Alarmée, sa mère a averti le détaillant, Sears Canada, et ensemble, nous avons décidé de ne pas prendre de chance.

« Ces sandales sont vendues sans problème en Europe et aux États-Unis, poursuit-il. Le risque qu'elles représentent est minime, mais nous préférons être prudents. »

Lundi, le distributeur a envoyé une lettre à tous ses clients pour leur demander de retourner la marchandise invendue et installer une affiche dans leurs établissements incitant les consommateurs à retourner les chaussures déjà achetées. Tous seront pleinement remboursés.

Hier, Sears Canada a fait paraître un avertissement dans des quotidiens pour aviser ses propres clients. La chaine, qui a vendu environ 2000 paires de sandales de ce type dans ses magasins depuis la mi-mai, remboursera intégralement les consommateurs. Elle a aussi placé des avertissements dans ses succursales. Quatre modèles sont visés: boucle papillon, visage, ourson imprimé et motif géométrique. Disponibles en quatre pointures (6-12 mois, 12-18 mois, 18-24 mois et 24-30 mois), ils coûtaient de 4,99 $ à 5,99 $.

D'autres distributeurs en ont également importé, indique M. Alexander. Mais seul Luna International effectue un rappel.

Les chaussures ne sont pas réglementées par la Loi sur les produits dangereux, souligne Mario Sirois, inspecteur à la sécurité des produits chez Santé Canada.

« La loi s'applique aux jouets et aux articles destinés à l'éducation et à la récréation des enfants, précise-t-il. Pas aux vêtements ou aux chaussures qui auraient, par exemple, des petits boutons ou des appliqués. C'est pourquoi on encourage les parents à vérifier périodiquement la solidité des accessoires se trouvant sur les vêtements, pour s'assurer qu'ils ne se détacheront pas.

« Il y a peu de plaintes, poursuit-il. Les problèmes sont relativement rares, surtout quand on considère la quantité de produits vendus. »

Les sandales Ourson imprimé et motif géométrique, deux des quatre modèles faisant l'objet d'un rappel. PHOTO *La Presse*

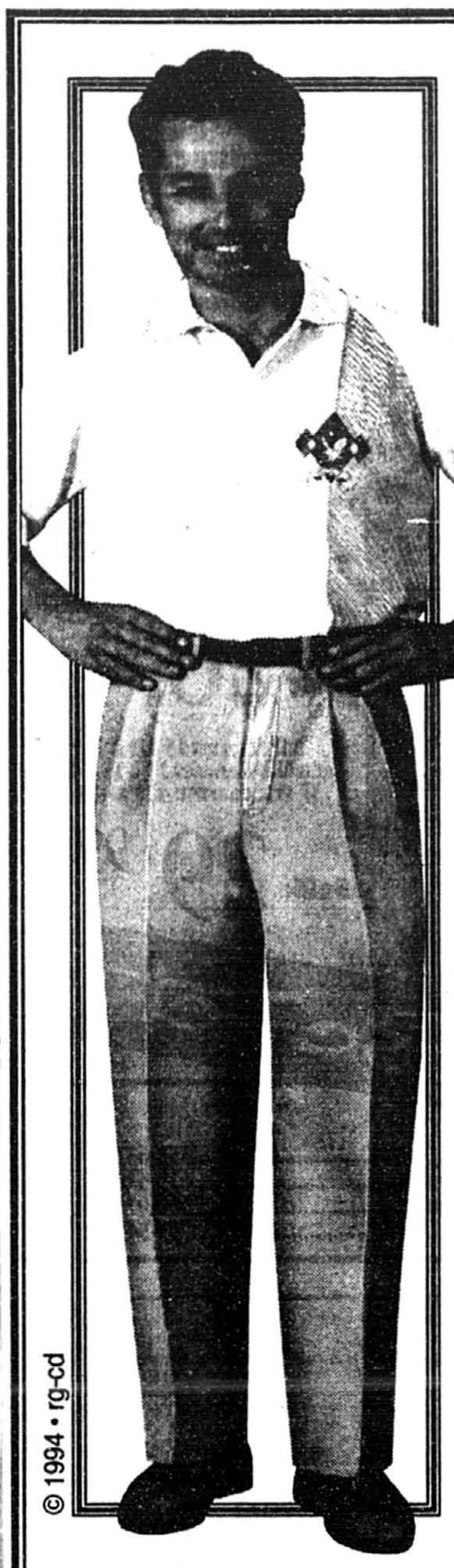

A. Gold & Sons

Pantalon sport en microfibre infroissable

SANS REPASSAGE

SANS REPASSAGE FAUX PLI PROBLÈME

Seulement 85$

16 Couleurs, Tailles 30 à 54, Lavables

N.B.: TAILLES 46 À 54, SEULEMENT 95$ à nos boutiques pour hommes de taille forte 960 Ste-Catherine O. • Carrefour Laval

© 1994 • rg-cd

Entrepôt 2050-2056, Bleury • 960 Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brossard • Centre Rockland
Carrefour Laval • Fairview Pointe-Claire • Les Galeries d'Anjou
American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

Au coeur des Laurentides

À partir de 69$ par nuit en occ. simple ou double

• 200 chambres et condo-appartements luxueux
• Piscines intérieure et extérieure
• Club santé / tennis / squash
• Restaurant fine cuisine
• Bar / terrasse

À proximité de:
• Glissades d'eau • Golfs
• Restaurants, cafés terrasses
• Factory outlet • Boutiques
• Artisanat • Antiquités
• Théâtre d'été

La vie à Saint-Sauveur

HÔTEL Manoir Saint-Sauveur

246, Chemin du Lac Millette Saint-Sauveur-des-Monts (Québec)
Tél.: (514) 227-1811 Fax: (514) 227-8512

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS FORFAITS 1 800 361-0505

DÉMÉNAGEMENT OU REDÉCORATION ?

FAITES DE BouClair VOTRE PREMIER ARRÊT !

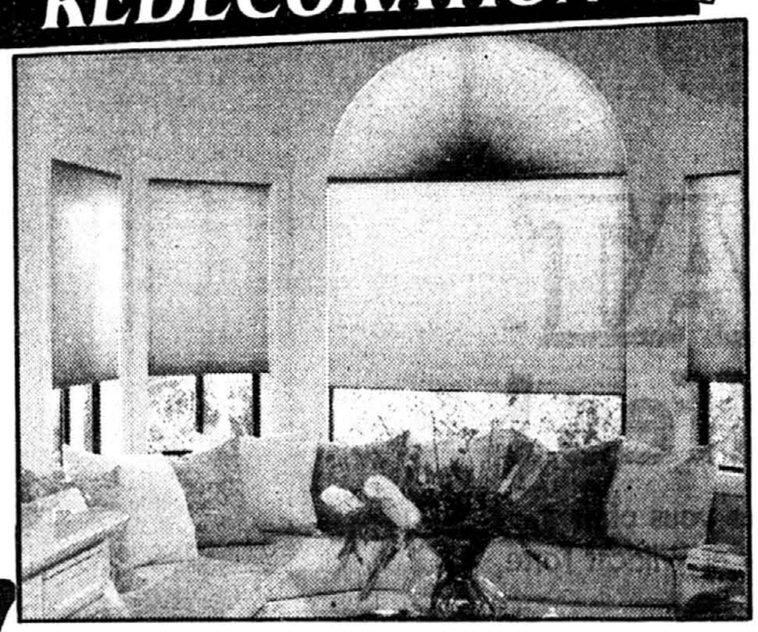

SÉLECTION ENTIÈRE DE COTONS IMPRIMÉS ÉPARGNEZ DE 20% À 75%
200,000 MÈTRES IMPORTÉS DES 4 COINS DU MONDE
137cm, 100% coton
PRIX COUR. JUSQU'À 29,99m
À PARTIR DE 4,99 m

TISSUS À RECOUVREMENT ÉPARGNEZ DE 20% À 50%
• VELOURS IMPRIMÉS (FLOCK)
• TAPISSERIES
• JACQUARDS
• CUIRETTES
PRIX COUR. JUSQU'À 39,99m
PRIX DE VENTE À PARTIR DE 4,99 m

ACHAT SPÉCIAL!
VOILAGES 275 À 300 cm
• DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
• 60,000 MÈTRES
• 50 COULEURS
PRIX COUR. JUSQU'À 19,99m
PRIX DE VENTE À PARTIR DE 5,99 m

ÉPARGNEZ DE 20% À 50%
SÉLECTION ENTIÈRE DES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

RABAIS INCROYABLES SUR LES RECOUVREMENTS DE FENÊTRES DE
BouClair
Draco Kirsch • LEVOLOR • HunterDouglas • Les Industries VERTICO Industries Inc. • Elite
• STORES HORIZONTAUX
• STORES VERTICAUX
• STORES PLISSÉS
Magasinez & Comparez!
LES PLUS BAS PRIX C'EST GARANTI!

VASTE CHOIX DE DOUILLETTES PRIX DE VENTE À PARTIR DE 29,99

NOUS GARANTISSONS TOUT MÊME VOTRE SATISFACTION!

NOUVEAU! JOLIETTE
1075, boul. Firestone 753-1144
PLACE HENRI-BOURASSA
11277, boul. Lacordaire 327-1113
Plus de 45 magasins pour vous servir!
Consultez les pages jaunes pour connaître le magasin le plus près de chez vous.
Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 17 juin 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks.

BouClair

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!
Nos décorateurs se rendront à votre domicile et vous guideront sur le choix de stores, voilages, draperies, couvre-lits etc...
(514) 331-1300

ACCEPTONS PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR
EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE
OUVERT LE DIMANCHE
2 POUR 1
OU UNE SEULE PAIRE !

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres et montures) parmi notre collection mode, pour vous-même ou quelqu'un d'autre, et ne payez que la plus chère des deux! Cette offre s'applique également aux verres de contact*

OU Choisissez une seule paire parmi notre collection Sélecte: Alfred Sung, Silhouette, Charmant, Charlie Chaplin, etc,

CLUB SEARS C'est tout à votre avantage — Carte de crédit Sears acceptée
Accumulez des points
*Souples, sphériques clairs

AVIATEUR LARGE MÉTAL 1 REG. 110$ 74,95$
AVIATEUR LARGE MÉTAL 2 REG. 110$ 74,95$
CATS 1000 REG. 110$ 79,95$
RONDE MÉTAL REG. 155$ 116,95$

15 À 30 % DE RABAIS
SUR TOUTES LES LUNETTES DE SOLEIL EN MAGASIN

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 JUIN 1994

CENTRE D'OPTIQUE SEARS MD
René Marchand et associés optométristes
22 CLINIQUES DANS TOUT LE QUÉBEC
Galeries d'Anjou: 493-6609
Carrefour Laval: 682-7818
Carrefour Angrignon: 366-6217
Les Promenades St-Bruno: 441-2831
Mail Champlain: 465-8542
Place Vertu: 331-6226
Galeries Rive-Nord: 657-1106
Fairview Pointe-Claire: 694-9840

«MD : Marque deposee de Sears dont l'usage est autorise au Canada»

Somalie : des tentatives de camouflage ?

Presse Canadienne

PETAWAWA

■ Un officier de la police militaire a déclaré hier en cour martiale qu'il avait été envoyé en Somalie pour enquêter sur la possibilité que l'on ait tenté « d'étouffer l'affaire » relativement à des incidents au cours desquels on avait tiré sur deux Somaliens.

Le major Richard Marquis a témoigné qu'il avait été dépêché dans ce pays africain en mai 1993 pour enquêter sur « la possibilité de tentatives de camouflage dans un rapport envoyé au quartier général à Ottawa ».

Le lieutenant-colonel Carol Mathieu est accusé de négligence dans l'exécution de son devoir pour avoir supposément ordonné à ses soldats de tirer sur les pillards en janvier 1993.

Il s'agit de l'officier le plus haut gradé contre lequel ont été portées des accusations à la suite du déploiement en Somalie de forces onusiennes dont faisait partie le Régiment canadien aéroporté.

Durant les six mois qu'a duré la mission du régiment, les soldats ont abattu trois Somaliens. Un adolescent a aussi été battu à mort.

M. Marquis, qui compte 16 années d'expérience au sein de la police militaire, enquêtait sur l'incident survenu le 4 mars 1993 et qui s'est soldé par la mort d'un Somalien alors qu'un autre était blessé.

M. Mathieu a coopéré entièrement au cours de deux interviews exhaustives, a rappelé M. Marquis.

L'officier a témoigné qu'il avait pris soin de suivre le manuel à la lettre en avisant M. Mathieu de ses droits à chaque occasion, « parce que je savais que c'était une enquête importante et que je devais faire très attention ».

Un officier du Régiment canadien aéroporté a aussi témoigné hier que les soldats canadiens en Somalie avaient reçu des instructions disant qu'ils pouvaient tirer sur les pillards qui étaient en train de voler « de l'équipement essentiel », bien qu'aucun équipement n'ait jamais été emporté.

Mais le major Burry Vanderveer a fait remarquer que rien de plus essentiel que des pièces de rechange et des rations n'a jamais été emporté et que les pillards n'étaient jamais armés de rien d'autre que de couteaux.

Le pillage était un problème de tous les jours au camp canadien de Belet Uen, a raconté M. Vanderveer.

Les enfants s'introduisaient dans le camp durant le jour en quête d'eau et de rations.

Et le soir, des adolescents s'y faufilaient pour voler de l'eau, des rations, des pièces de rechange et de vieilles batteries, a ajouté M. Vanderveer, qui a passé plus de six mois en Somalie - la totalité de la durée de la mission du Régiment aéroporté dans ce pays déchiré par une guerre civile.

Il a dit que M. Mathieu avait donné le feu vert pour tirer sur les pillards le 28 janvier 1993.

Mais à la fin avril, après que plusieurs Somaliens eurent été tués et que des enquêtes eurent été ouvertes sur leur mort, les ordres ont été changés pour revenir aux anciens - ne tirez pas à moins qu'on ne vous tire dessus -, a poursuivi M. Vanderveer.

Il a expliqué qu'il existait une « procédure qui allait crescendo: criez d'abord pour avertir le suspect, essayez d'appréhender l'intrus, chargez votre arme et criez un deuxième avertissement et, s'il n'y aucun résultat, tirez en visant les jambes.

M. Vanderveer a qualifié M. Mathieu d'« excellent officier qui vous confiait un travail et s'attendait à ce que vous le fassiez ».

Il a aussi raconté en détail comment, à son retour au Canada, il avait immédiatement été contacté par la police militaire qui l'avait interrogé rudement au sujet des événements de Belet Uen.

M. Vanderveer a dit qu'il avait été surpris de la véhémence avec laquelle un officier l'avait interrogé.

« Il avait insinué que je devrais plutôt me dégourdir et répondre ou que je me retrouverais en première ligne en cours », a conclu M. Vanderveer.

Conjoints homosexuels : projet de loi édulcoré

Presse Canadienne

TORONTO

■ Le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario adoucira son projet de loi sur les conjoints de même sexe si une majorité de députés l'appuie en deuxième lecture, a promis hier la Procureure générale, Marion Boyd.

Les amendements proposés permettraient de laisser tomber les deux éléments les plus controversés du projet de loi - la possibilité pour les couples homosexuels d'adopter des enfants et la redéfinition du statut marital dans les textes de loi.

« Ces amendements devraient permettre de rallier en deuxième lecture les députés qui s'étaient opposés au projet de loi à cause de ces aspects précis », a indiqué Mme Boyd.

Les changements seraient apportés après l'adoption du projet de loi actuel, lors de son étude en commission, a-t-elle précisé.

Le projet de loi 167 avait été adopté de justesse le mois dernier, par un vote de 57-52. Il garantirait aux conjoints de même sexe les mêmes droits et avantages sociaux consentis aux couples hétérosexuels.

Il est encore trop tôt pour prédire combien de députés opposés au projet actuel seraient prêts à appuyer sa version édulcorée, mais certains ont déjà indiqué qu'ils ne changeraient pas d'avis.

ENTREPOSAGE DOMESTIK c'est pratique!

Pendant ce temps j'entrepose mes meubles chez Entreposage Domestik

SPÉCIAL DÉMÉNAGEMENT
*CASIER 10' X 15'
114$ PAR MOIS + TAXES

Location mensuelle • Sécuritaire • Facile d'accès • Choix de grandeurs •
Ouvert 7 jours sur 7
Lundi au vendredi: de 7h. à 21h.
Samedi: de 9h. à 17h.
Dimanche: de 10h. à 15h.

PRATIK!
ENTREPOSAGE DOMESTIK
1 LIBRE ENTREPOSAGE

* Au centre-ville seulement, quantité limitée. S'applique aux nouvelles locations pour les 3 premiers mois seulement.

ST-HUBERT 3900, Sir Wilfrid-Laurier 676-6236
MONTRÉAL 255, Shannon 954-1833

J2100950

Solde de la Fête des pères

Superbes suggestions-cadeaux...

Pantalons de ville offerts en une variété de tons unis et de motifs.
Tailles 32 à 46
Prix Courant jusqu'à 125$
Solde 39,99* à 89,99*

Chemises de ville, manches courtes. Coupe décontractée. Tons unis, tons sur tons ou fines rayures.
Tailles régulières 14 1/2 à 19 1/2.
Prix courant: 40$ et 46$
Solde 26,99

Tailles fortes 15 1/2 à 21** et tailles élancées 15 à 19 1/2.**
Prix courant: 42$ à 48$
Solde 29,99

Bovet

* Léger frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées.
** Certaines tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

* 4475 boul. Métropolitain Est. 374-4555
* Carrefour Laval 687-1670
* Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
* Fairview Pointe-Claire 694-9050
Galeries d'Anjou 353-6310
* Promenades St-Bruno 653-5100
Carrefour Angrignon 366-0762
Centre Rockland 735-5441

WILDCAT MC
sort ses griffes!

Bonne nouvelle! Vous pouvez désormais vous offrir la fraîcheur sauvage de Wildcat, Wildcat Dry et Wildcat Forte à un prix plus civilisé que jamais.

NOUVEAU PRIX RÉDUIT